

RADIO-TÉLÉ



Lise Payette

Des dames de coeur

♦ Lise Payette, avec ses « Dames de coeur » est capable d'évoquer, par un trait, une phrase, les travers et surtout la vulnérabilité des hommes et des femmes d'ici.

Page B-15

GHISLAINE RHEAULT



ALAIN BOUCHARD

Une vraie famille ?

♦ Henriette, Jean-Paul, Michel, Jean-François et Stéphane sont-ils, oui ou non, une vraie famille?

Page B-1

ALAIN BOUCHARD



LE MONDE

Dur voyage pour le pape aux Etats-Unis

♦ Le pape entame demain à Miami une difficile visite de 10 jours aux Etats-Unis. Les Américains veulent expliquer au pape de vive voix qu'ils peuvent être bons catholiques sans forcément le considérer comme infaillible et sans partager toutes ses vues conservatrices.

Page A-18

SOMMAIRE

- Annonces classées..... C-7 à C-13
- Arts..... B-13 à B-15
- Bridge..... C-11
- Consommation..... Cahier C
- Crayons de soleil..... B-6
- Décès..... C-15
- Dossiers..... B-5
- Economie..... B-8 à B-12
- Editorial..... B-4
- Horoscope..... C-11
- Monde..... A-14 à A-19
- Mots croisés..... C-8
- Mot mystère..... C-9
- Où aller à Québec..... B-14
- Patron..... C-14

MÉTÉO



Pluie parfois forte avec un maximum de 20 à 22. Demain: nuageux.

Détails, page C-7

SPORT

L'URSS passe en finale

♦ L'équipe de l'Union Soviétique s'est qualifiée hier soir à Hamilton pour la finale du tournoi de hockey de la Coupe Canada en défaisant assez facilement la Suède, 4-2. L'équipe soviétique se mesurera en finale vendredi au gagnant du match de l'autre demi-finale qui opposera ce soir le Canada à la Tchécoslovaquie.

Page 3



Bryn Smith.

Les Expos à 3 matches des Cards

♦ Le compte à rebours des Expos en vue du championnat semble bel et bien amorcé. Hier, les hommes de Buck Rodgers ont offert une autre performance phénoménale pour vaincre les Cardinals de St. Louis 4-1 et s'approcher à trois matches seulement du sommet de la division est de la Ligue nationale. Les Cardinals ont été limités à quatre coups sûrs par Bryn Smith et Andy McGaffigan. A sa première participation à un match en 12 jours, Smith a impressionné.

Pages 2 et 8

LE SOLEIL

MERCREDI 9 SEPTEMBRE 1987
QUÉBEC, 91^e année, no 249

68 pages, 3 cahiers + 1 tabloïd

Livraison à domicile (7 jours) 3.00\$
lies de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Perce-Abitibi 50¢

35¢

Achetons ANTIQUITÉS

Meubles anciens de tous genres, successions, tableaux de grande valeur, bronze, argenterie, etc. Payons très bons prix, allons partout, acceptons frais vives. Composez un seul numéro: 832-1930

La poursuite meurtrière

Le militaire sera accusé de négligence criminelle

♦ La police de Sainte-Foy a posté en permanence un agent auprès du conducteur de la voiture impliquée dans l'accident qui a coûté la vie à quatre jeunes gens de la région, tôt hier matin et, dès que les médecins lui donneront son congé de l'hôpital, le jeune homme sera arrêté en attendant d'être traduit en cour des sessions de la paix sous une accusation de négligence criminelle.

par Michel TRUCHON

Patrice Galipeau est un célibataire âgé de 24 ans domicilié à Sainte-Catherine de Portneuf. Ce jeune militaire est au service des Forces canadiennes depuis 1984 à la base de Valcartier. Les autorités de l'armée se refusent à tout commentaire à son sujet, se contentant de préciser qu'au moment de l'accident il était en congé et conduisait une voiture civile.

Dans la collision survenue vers 4h lundi matin à l'intersection du boulevard Laurier et de la rue de l'Église alors que la voiture du jeune homme était poursuivie par des policiers de Québec, le militaire a été blessé à la tête et a perdu l'usage de l'œil droit, une blessure qui devrait nécessiter une hospitalisation de 24 à 48 heures.

Les occupants de la voiture qu'il a heurtée en filant à vive allure sur le boulevard Laurier ont été moins chanceux: Claude Giroux, 22 ans et Bruno Boulet, 19 ans, de Saint-Georges de Beauce et leurs amis Kuechaw Bernier, 18 ans, de

Lire A-2, Négligence

Autres informations à la page A-3



ÉDITORIAL

Quand les imbéciles menacent...

♦ Aujourd'hui, en page éditoriale, Martine Corriveau traite de la tragique chasse à l'homme survenue lundi matin, sur le boulevard Laurier, à Sainte-Foy.

Page B-4

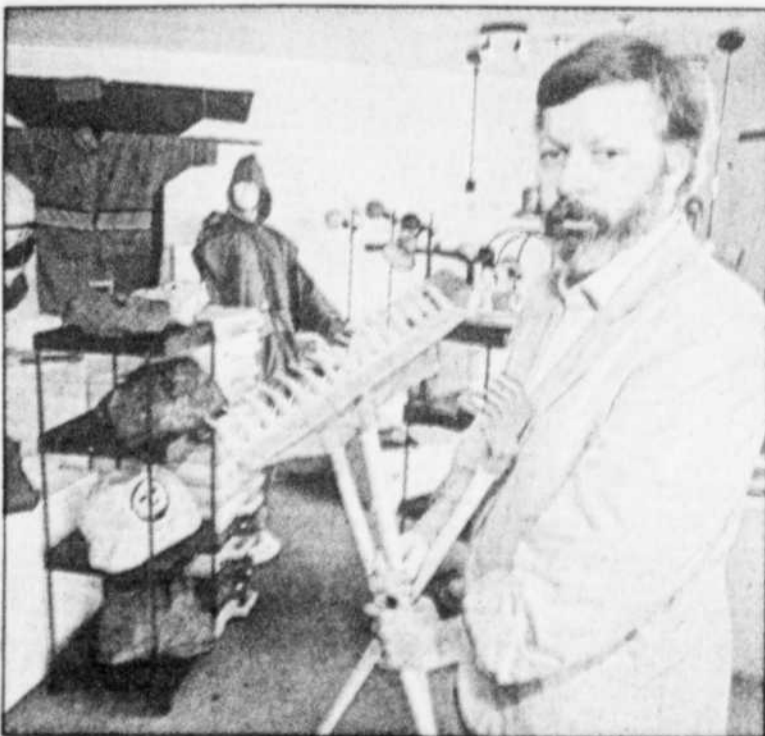
La flèche de gauche indique le parcours emprunté par la voiture des quatre victimes et celle de droite, le trajet de l'automobile du militaire, jusqu'au point d'impact.

CONSOMMATION

Du « made in Quebec »

♦ Richard Gagnon, a un commerce bien spécial, sur la rue Saint-Paul, à Québec. Il y vend du « made in Quebec » qui n'est pas de l'artisanat. Que ce soit un rideau de douche, un rateau, un classeur, un imperméable ou une boucle d'oreille... tous ces objets ont un point en commun. Ils sont de fabrication québécoise. Richard Gagnon a une toquade, prouver que le Québec a autre chose à offrir que des plumes et des mocassins.

Voir cahier C



Richard Gagnon dans son magasin bien spécial.

Droits des Hurons

La cour reconnaît un traité de 1760

♦ Un document signé par James Murray en 1760 et reconnaissant aux Hurons le libre exercice de leur religion et de leurs coutumes a priorité sur toutes les lois québécoises, dont celle sur les parcs, reconnaît la cour d'appel dans un jugement partagé rendu hier. De plus, reconnaît la plus haute cour du Québec, le « territoire » huron s'étend au nord du Saint-Laurent, du Saguenay à la Mauricie. Notre journaliste Louise Lemieux explique.

Page A-2

Un déversement toxique dans la rivière Du Berger

Page A-12

MARC ANDREW

MARC ANDREW

MARC ANDREW

MARC ANDREW

ENFIN ARRIVÉ À PLACE STE-FOY...

NOUVEAU CONCEPT POUR HOMMES:

MARC ANDREW

SUITES de la première page

Négligence...

Charlesbourg et Vicky Normandin, 18 ans, de Sillery, ont été tués quand leur voiture, qui circulait vers le nord sur la rue de l'Église, passant sur le feu vert, s'est retrouvée sur la trajectoire de celle de Galipeau.

L'inspecteur Brian Pickford, de la police de Québec, a fait savoir hier qu'en se rapportant aux informations recueillies dans les rapports des deux agents qui suivaient le jeune militaire, les policiers étaient justifiés d'entreprendre cette poursuite.

Enquêtes

Une enquête interne est en cours, pour vérifier les dires des deux policiers impliqués, une enquête normale, a expliqué l'inspecteur Pickford, comme il s'en fait une de façon automatique quand, par exemple, un agent fait usage de son arme.

Quant à savoir si la police de Québec va porter des accusations contre le conducteur, il faudra attendre la décision du procureur de la couronne à qui l'affaire a été soumise. Théoriquement, Patrice Galipeau serait susceptible d'être accusé de conduite dangereuse et de tentative d'assaut.

Le dossier concernant l'accident a été confié au détective Yves Charbonney, de la police de Sainte-Foy. Une prise de sang a été ordonnée pour analyse afin de savoir si l'automobiliste avait un taux d'alcoolémie supérieur à la limite tolérée par la loi. Normalement, les résultats d'un tel test sont disponibles dans les 15 jours qui suivent le prélèvement, mais le détective Charbonney a l'intention de faire des pressions pour l'obtenir plus rapidement.

Par ailleurs il est peu probable qu'il y ait une enquête publique du coroner dans cette affaire, étant donné que les accusations vont être portées directement. La seule personne autorisée à demander une telle enquête est le coroner en chef, mais le Dr Jean Grenier est présentement absent jusqu'à vendredi.

Une «poursuite justifiée»

L'affaire a commencé un peu avant 4h quand les agents Normand Turcotte et Danielle Plamondon, effectuant une surveillance-radar à l'angle du chemin Saint-Louis et de la rue Holland, ont intercepté un automobiliste pour excès de vitesse.

Une autre automobile s'est alors mise à tourner autour du groupe, avant de s'arrêter près d'eux. Patrice Galipeau, présumément un ami de l'autre conducteur, en serait descendu et aurait insulté les agents. Puis il aurait repris place derrière le volant et aurait foncé sur l'agent Turcotte. Le policier a tout juste eu le temps de sauter entre sa voiture de patrouille et l'automobile interceptée pour ne pas être fauché.

C'est alors que les agents, qui n'avaient pas eu le temps de prendre en note le numéro d'immatriculation de la voiture de Galipeau, ont décidé d'essayer de le rattraper. La poursuite s'est faite en ligne droite, sur le boulevard Laurier, sur une distance d'environ trois kilomètres, les véhicules filant à environ 100 km/h.

Elle s'est terminée avec les résultats que l'on connaît. ●

Un meurtre en chaise roulante et à la ficelle

♦ HOUSTON (AFP) - Un homme paralysé des quatre membres a tué la femme qu'il venait d'épouser en tirant avec ses dents une ficelle, qui a actionné la gachette d'un pistolet dissimulé sur son fauteuil roulant.

Selon la police, James Burns, 40 ans, discutait tranquillement dans un bar de Houston (Texas) lundi soir avec Bertha, 37 ans, qu'il avait épousée deux semaines plus tôt, quand celle-ci lui mit la ficelle dans

la bouche. Le paraplégique a alors déclenché trois fois la gachette par ce moyen, et sa femme s'est écroulée en s'écriant : «Tu m'as tuée».

Le pistolet était fixé sur un panneau au-dessus des genoux de l'infirme et recouvert d'une boîte.

La police n'a pas précisé les raisons du meurtre. Mais la mère de James Burns a révélé qu'il avait été paralysé il y a neuf ans à la suite d'un coup de feu tiré par sa précédente épouse. ●

Hommage au juge Gosselin

♦ Le juge François Tremblay, juge en chef associé de la cour des sessions de la paix a rendu hommage, hier, à son collègue disparu, le juge Roger Gosselin.

Fondateur de la commission de police du Québec, le juge Roger Gosselin était juge en chef associé de la cour provinciale depuis 1985.

Le juge Tremblay, qui a travaillé en étroite collaboration avec le disparu, a vanté sa gentillesse et son

amabilité, son bon jugement et sa grande expérience. «Sa disparition est une grande perte pour toute la magistrature», a déclaré le juge Tremblay, quelques minutes avant le début des comparutions à la cour des sessions de la paix.

Le juge Gosselin est décédé samedi, à l'âge de 65 ans. Le service religieux est célébré aujourd'hui à 14h, en l'église Saint-Charles Garnier à Sillery. ●

Une MTS, ça se traite

♦ MONTREAL (PC) - Une maladie transmissible sexuellement, ça se soigne et ça se guérit. S'il est essentiel de la traiter à temps pour en arrêter l'infection et contrer sa contagion, encore faut-il pouvoir consulter rapidement un médecin. Voilà le hic.

C'est précisément parce que le traitement d'une MTS ne saurait attendre que les médecins d'une clinique privée de Montréal - la Clinique de l'alternative (le nouveau nom de la clinique L'Annexe) - ont décidé d'offrir à compter d'aujourd'hui un service de consultation sans rendez-vous pour les cas urgents, ouvert de 9 à 17 heures, du lundi au vendredi.

«Notre clinique dispensait déjà des services de dépistage, de diagnostic et de traitement des MTS. Face à l'épidémie actuelle, il devenait impératif de répondre à un besoin que le système de soins ne comble pas. Nous pensons que ce n'est pas aux salles d'urgence des hôpitaux de s'occuper des patients infectieux qui errent dans la ville», a déclaré, hier, le Dr Alain Campbell.

Qu'est-ce qu'un cas urgent, aigu, quand il s'agit d'une maladie transmissible sexuellement et quand la personne atteinte n'en soupçonne même pas la présence? L'urgence commence dès l'apparition d'anomalies inconfortables ou douloureuses.

«Par exemple, les brûlures et l'inconfort en urinant peuvent être des symptômes d'une urétrite. Des douleurs abdominales sévères chez

une femme peuvent être la manifestation d'une salpingite et des écoulements génitaux sévères indiquent une infection contagieuse», explique le Dr Campbell.

Bref, en cas de doute devant ce genre de symptômes, mieux vaut consulter un médecin la journée même plutôt que de prendre ses malaises en patience et de risquer de contaminer d'autres personnes.

«Si les examens ne révèlent pas la présence d'une MTS, nous sommes en mesure d'orienter la personne vers les services appropriés. En cas contraire et de toute façon, nous transmettrons le dossier des personnes vues en urgence à leur médecin traitant», souligne le Dr Campbell. ●

LE SOLEIL

ABONNEMENTS:

647-3333

Extérieur (sans frais)

1-800-463-2362

Lundi au vendredi: de 8h00 à

17h30, Sam.: de 8h00 à 12h00

ANNONCES

CLASSES:

Lundi au vendredi:

de 8h30 à 17h30

REDACTION:

647-3394

Lundi au vendredi:

de 8h30 à 23h00

Dimanche: de 14h00 à 23h00

RENSEIGNEMENTS:

647-3233

Heures d'ouverture: Lundi au

vendredi de 8h30 à 16h30

Le Soleil,

390, rue St-Vallier est,

Québec G1K 7J6

Droits des Hurons au Québec

La cour reconnaît un traité signé en 1760

♦ Un document signé par James Murray en 1760 et reconnaissant aux Hurons le libre exercice de leur religion et de leurs coutumes a priorité sur toutes les lois québécoises, dont celle sur les parcs, reconnaît la cour d'appel dans un jugement rendu hier. De plus, reconnaît la plus haute cour du Québec, le «territoire» huron s'étend au nord du Saint-Laurent, du Saguenay à la Mauricie.

par Louise LEMIEUX

En vertu de la loi sur les Parcs, chasse, pêche et camping sont interdits dans le parc de la Jacques Cartier. C'est en vertu de cette loi qu'un agent de conservation a déposé, en 1982, des plaintes contre quatre Indiens de la réserve huronne de l'Ancienne Lorette qui avaient installé leur campement dans un endroit non désigné du parc.

Dans un premier temps, la cour des sessions de la paix déclare Regent, Conrad, Georges et

Hugues Sioui coupables d'avoir enfreint la loi des Parcs et impose l'amende de \$50. La cour supérieure entérine le jugement de première instance. Mais voilà qu'hier, la cour d'appel a renversé ces deux jugements.

La loi ne s'applique pas aux Hurons à cause d'un document signé en 1760 par le gouverneur James Murray. Les juges Paré et Bisson (le juge Jacques est dissident) donnent valeur de traité à ce papier. Et comme personne ne l'a déclaré caduc depuis sa signature en 1760, le traité demeure toujours en vigueur.

«C'est fantastique! C'est du droit nouveau! Pour la première fois au Québec la cour reconnaît un traité, un traité qui reconnaît aux Indiens le libre exercice de leurs coutumes», s'exclame Me Michel Pouliot qui travaille ce dossier depuis quatre ans. A sa connaissance, un ou deux traités indiens seulement ont déjà été reconnus par d'autres cours des provinces, mais aucun n'avait l'envergure de celui de 1760.

Le traité de James Murray

Le 5 septembre 1760, trois jours avant la capitulation de Montréal, les Hurons, jusqu'alors fidèles aux Français, changent leur (tomahawk?) d'épaule et décident d'appuyer les Anglais. Pour les remercier, le gouverneur britannique James Murray signe un sauf-conduit permettant aux Hurons de quitter Longueuil pour réintégrer leur territoire sans encombre. Dans ce document, James Murray ajoute la garantie du libre exercice de leur religion, de leurs coutumes, de faire leur commerce.

«Un simple sauf-conduit de quelques jours pour le trajet Longueuil-Lorette ne nécessitait pas de parler de religion et de coutumes... le document est un véritable traité» écrit le juge Bisson. Et comme le «traité» ne précise aucune limite géographique, le juge se rend aux généralités des archives... les Hurons circulaient librement sur les territoires situés au nord du fleuve Saint-Laurent... «les contrées qui se trouvent entre le St-Maurice et le Saguenay».

Conséquences

Aidé par Me Jacques Laroche qui a présenté le dossier devant la cour d'appel, Me Michel Pouliot pilote ce dossier depuis 1983. Ce gain devant la cour d'appel aura des «repercussions colossales» selon l'avocat, puisque fort de ce jugement, les Indiens pourraient contester non seulement la loi des Parcs, mais celle de l'impôt, de l'assurance automobile, etc.

Me Pouliot demeure convaincu-archives à l'appui- qu'en 1760 le gouverneur Murray a signé un traité non seulement avec les Hurons mais avec toutes les autres nations indiennes. Ce qui signifie que tous les Indiens pourraient profiter de la liberté de coutume garantie par James Murray en 1760. «Notre dossier n'en sera que plus fort si nous devons le défendre devant la Cour suprême», dit Me Pouliot.

Car, vue la dissidence du juge Jacques dans ce dossier, il y a fort à parier que cette cause sera portée en appel devant la plus haute cour du pays. ●

LE 31 POUR HOMME



■ les durs à cuire en exclusivité au 31.

NOS BLOUSONS EN CUIR D'AGNEAU

automne, saison du cuir, simons, maison pour l'achat d'un cuir, notre collection est absolument complète et magnifique... cette année, le cuir est affaire de textures. le cuir est lisse satiné, texturé en relief, d'aspect usé, deux modèles exclusifs au 31 à gauche, le style aviateur des rues, en cuir d'agneau délavé puis, mis au sec pour lui donner cet aspect très spécial du déjà vécu, le col est en mouton véritable, détachable par pression, grandes poches à soufflet, découpes à effet superposé au devant, aux épaules, au dos, fermoir pleine longueur sous patte d'attache adhésive 40 à 44 brun tabac, porté sur pantalon en toile de coton, forme arrondie collection marine et français gibaud 110.00 à droite, le style raglan avec découpe effet cape sur l'épaule, col montant, forme plus longue sur la hanche en cuir d'agneau texturé en relief, coutures rondes surpiquées, poches verticales 38 à 46, noir ou brun, porté avec notre pantalon à plis velours coté 49.95... deux blousons exclusifs au 31... un prix exclusif au 31... votre choix, 495.00 chacun

la maison

simons

PLACE STE-FDY.

GALÉRIES DE LA CAPITALE.

VIEUX QUÉBEC

LA QUOTIDIENNE

tirage du 8 septembre

5-5-6

9-6-3-3

Banques de sang: le recrutement des donneurs est à repenser

♦ La Croix-Rouge canadienne, section de Montréal tout au moins, devra vraisemblablement revoir son approche « marketing » en matière de recrutement de donneurs de sang. C'est l'opinion exprimée au SOLEIL, hier, par la directrice médicale de la société pour la métropole et l'ouest de la province, le Dr Francine Décaray.

par Roger BELLEFEUILLE

Celle-ci était invitée à commenter l'appel urgent lancé vendredi et hier en vue de refaire le stock épuisé de la banque de plaquettes. Une pénurie qui ne frappe aucunement pour le moment la région et l'Est du Québec, selon l'assurance donnée au SOLEIL, par le Dr Michel Hébert, de la Croix-Rouge régionale.

Quant au Dr Décaray, elle explique qu'il faut bien réaliser que la matière première des banques de sang est essentiellement un personnel humain. Et qu'il faudra sans aucun doute mieux ajuster, ajoutée-elle, mais sans élaborer davantage, les campagnes de collectes de sang en fonction de cette réalité.

Elle croit que la démarche dans une grande centre comme Montréal se heurte à des traits socio-culturels particuliers, comme un sentiment d'appartenance moins aigu que dans une agglomération moins peuplée.

Aucune affection nouvelle et fortuite n'explique cette pénurie soudaine. Toutefois, a signalé le Dr Décaray, les représentants des services d'hématologie de 11 hôpitaux de la région métropolitaine ont rencontré les autorités de la Croix-Rouge, il y a quelques semaines, pour les sensibiliser à une demande accrue en plaquettes.

Composantes du sang, celles-ci

Monument incendié en Beauce Pierre Quirion voit sa détention prolongée jusqu'à mardi

♦ Soupçonné d'avoir mis le feu au célèbre monument équestre de Saint-Georges, Pierre Quirion, âgé de 26 ans, de la 11e Rue à Saint-Georges-Ouest, a vu sa détention prolongée jusqu'à mardi prochain.

par Lucien LATULIPPE

Ainsi en a décidé, hier, le juge Marc Choquette, au palais de justice de Saint-Joseph, en autorisant la requête en détention demandée par le notaire Cyrille Delage, du Commissariat des incendies du Québec. Le mandat de détention du suspect avait été signé par le juge Anatole Corriveau, à Québec, dimanche.

Le monument, qui est évalué à \$150.000 et qui est l'oeuvre de l'ar-

chitecte Louis Jobin, se trouvait dans la sacristie de l'église de Saint-Georges. Alerté vers 13h, dimanche, le sacristain André Gilbert est accouru pour se rendre compte que la sculpture était tout en feu.

L'enquête menée par la police municipale, avec la collaboration de la Sûreté du Québec, a révélé que le monument avait été aspergé d'essence. Heureusement, seul le plancher de la sacristie a été endommagé par le feu. L'église a toutefois subi les méfaits de la fumée qui l'a envahie.

Malgré les dommages subis, le monument pourra être restauré, dit le curé Charles Cloutier, de Saint-Georges, l'espère-t-il.

De son côté, le Dr Hébert, de la Croix-Rouge de Québec, note que c'est d'ailleurs l'Hôtel-Dieu de la capitale qui est le plus important utilisateur de la banque de plaquettes régionale. Cet établissement est spécialisé sur le territoire de Québec et de l'Est de la province dans le traitement du cancer.

Au cours d'une conversation téléphonique, il a expliqué au SOLEIL que le recours plus intensif à la chimio et à la radiothérapie en oncologie prolonge de plus en plus la vie des patients. Or, ces thérapies ont pour fâcheuse conséquence de détruire les plaquettes sanguines, d'où une demande de plus en plus grande pour cet agent anticoagulant.

En attendant son procès, dont la date sera fixée en février, Perreault avait été remis en liberté, mardi, sous serment.

Militaire tenu responsable de la mort de G.-A. Sioui

Un jeune automobiliste âgé de 24 ans n'a pu résister à la tentation de conduire un véhicule sans permis en état de conduire et qu'il avait pris en l'état qu'il s'était rendu sur le boulevard Bastien, à Loretteville, au début du mois.

Le commandant de la base de Valcartier, Roger Perreault, a été tenu responsable de la mort de G.-A. Sioui.

Les militaires n'échappent pas au problème croissant de l'alcoolisme

Les dirigeants des Forces armées canadiennes ont reconnu que le problème de l'alcoolisme est un problème croissant chez les militaires depuis quelques années, mais le problème n'est pas résolu.

« Les clubs de soldats et les clubs de réservistes ont un rôle à jouer. Ils doivent offrir un soutien moral et psychologique aux soldats et réservistes. »

Mort de deux piétonnes à Loretteville Le caporal Roger Perreault devra comparaître à nouveau devant le juge

Le caporal Roger Perreault, qui est accusé de négligence criminelle à la suite d'un accident qui a causé la mort de deux femmes qui se promenaient à Loretteville, le 26 octobre, devra se présenter à nouveau au palais de justice de Québec, l'avocat de la Couronne dans cette affaire, Me Alain Gaumond, ayant présenté, hier, une requête en révision de cautionnement.

HORREUR A LORETTEVILLE UNE AUTO FAUCHE LA MÈRE, LA BRU, L'ENFANT

Victimes épouvantées sur une dalle de béton qui était encastrée et qui transportait le bébé dans une auto. M. Roy a été frappé par la roue arrière de la voiture. M. Roy a été transporté à l'hôpital, où il est tombé dans l'état. M. Roy a été transporté à l'hôpital, où il est tombé dans l'état. M. Roy a été transporté à l'hôpital, où il est tombé dans l'état.

C'est la quatrième fois en moins de trois ans que des militaires de la base de Valcartier sont impliqués dans des tragédies de la route qui ont fait, au total, huit morts.

Un officier atténué le problème d'alcool dans l'armée Huit pertes de vie, en 3 ans, causées par des militaires

♦ Toutes proportions gardées, il n'y a pas plus de cas d'alcoolisme dans les Forces armées que dans la population civile, estime le major Roger Lagueux, responsable des programmes de prévention d'abus de l'alcool et des drogues à la base militaire de Valcartier.

par Michel TRUCHON

Les 4.900 militaires en poste à Valcartier sont le reflet de la société civile, a ajouté l'officier en disant que c'était ce qui lui permettait d'affirmer que le pourcentage d'alcooliques était équivalent dans les deux cas.

Par ailleurs, le major Lagueux a dit que « l'on vit dans un pays libre » et que rien n'interdit de vendre des boissons alcoolisées sur une base militaire, dans les lieux prévus à cet effet. Si le prix des consommations y est moins élevé que dans les établissements civils, il n'en demeure pas moins que ces produits sont vendus de 35 à 40 pour 100 plus cher que le prix coûtant car les mess doivent faire leur profit.

De récentes directives des

hautes autorités militaires interdisent que l'on serve de l'alcool gratuitement, que l'on offre des spiritueux en cadeau ou que l'on organise des « cinq à sept » ou autres activités où les consommations sont offertes à deux pour le prix d'une. De plus, les responsables des mess doivent suivre, depuis peu, des cours de trois heures pour les mettre en garde contre les abus dont peuvent faire preuve leurs clients.

Les mess et autres clubs sociaux, sur la base de Valcartier, sont ouverts le midi et le soir, de même que les fins de semaine, en dehors des heures de travail. Depuis un an, les autorités de la base incitent les militaires à meubler leurs heures de loisirs en pratiquant des sports et à cette fin, outre les périodes habituelles, les gymnases et autres lieux de pratique des sports sont accessibles le soir, de 19h à 21h. « C'est plus qu'on peut en trouver dans la société civile », a fait remarquer un officier.

Programmes de prévention

Cela fait maintenant cinq ans que l'on a instauré, à la base de Valcartier notamment, un pro-

gramme de prévention concernant les abus de consommation d'alcool.

Dans un premier temps, tous les militaires, quel que soit leur rang, doivent suivre un cours de « recyclage » annuel de trois heures dans lequel on les sensibilise aux effets physiques et psychologiques de la consommation abusive des drogues et de l'alcool. Les surveillants sont également tenus de suivre un cours complémentaire d'une heure et demie.

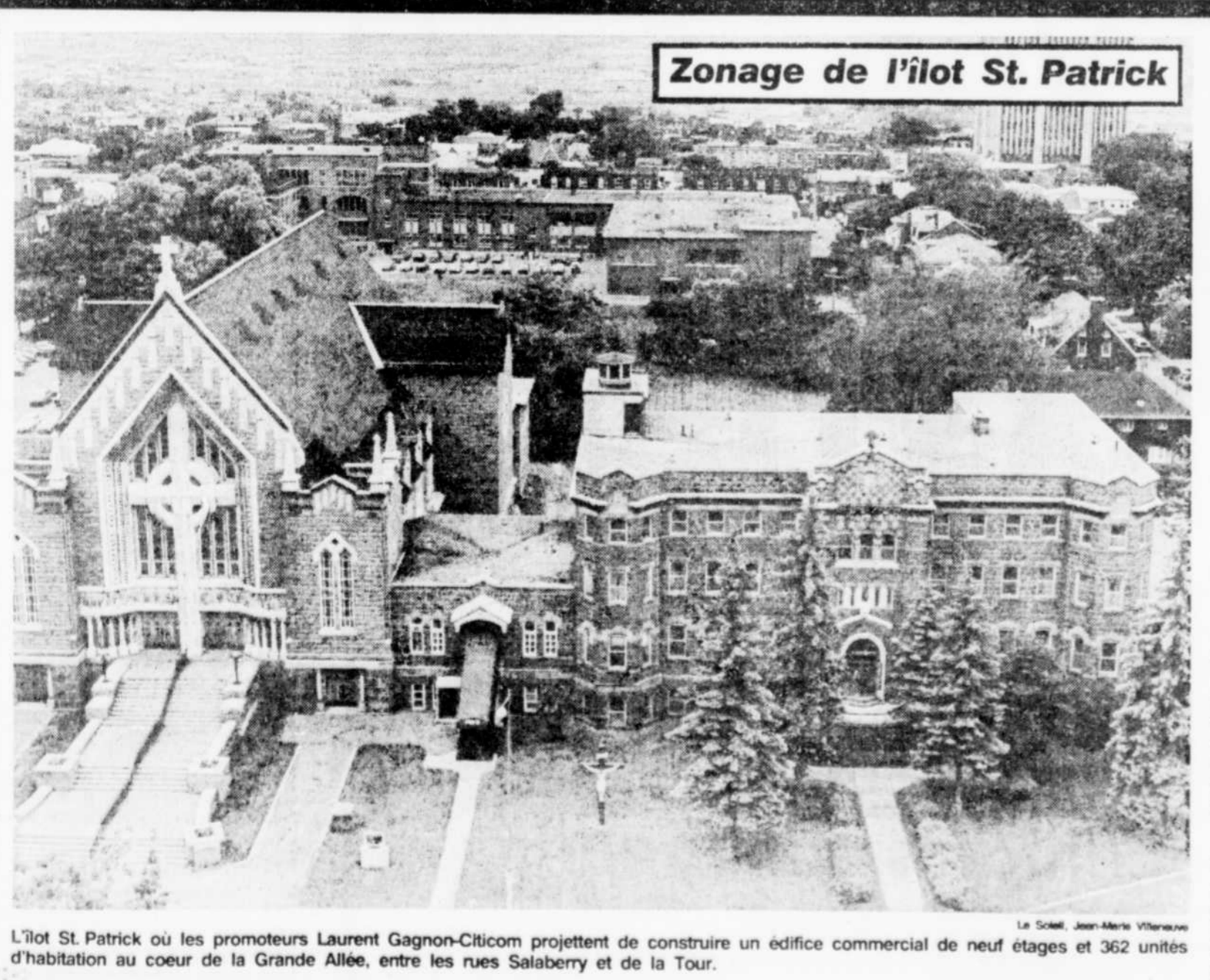
Par ailleurs, les membres des Forces armées qui ont des démêlés avec la justice militaire ou civile à la suite d'une histoire d'alcool sont obligés, quel que soit leur grade, d'assister chaque mois à un « cours d'intervention secondaire » de deux jours où ils sont notamment mis au courant des conséquences qu'une affaire de ce genre peut avoir sur leur carrière.

Dans un troisième temps, si un individu est soupçonné d'avoir de sérieux problèmes d'alcoolisme, il est référé à un médecin. Si le diagnostic est positif, on offre au militaire de suivre une cure de 28 jours en clinique. Si l'individu refuse, il fait l'objet d'une mise en

garde et est placé sous surveillance. Advenant récidive, son attitude peut conduire au licenciement.

C'est la quatrième fois en moins de trois ans que des militaires de la base de Valcartier sont impliqués dans des tragédies de la route qui ont fait, au total, huit morts. Outre les quatre victimes de lundi, une autre tragédie était survenue, en octobre 1984, sur le boulevard Bastien, dans le Village-des-Hurons. Un piéton avait été heurté par l'automobile d'un militaire. Le jeune homme avait un taux d'alcoolémie de 0.17 et avait écoupé de six mois de prison. Puis, le 26 octobre 1985, deux femmes avaient été fauchées par l'automobile d'un autre conducteur ivre. Dans ce cas, le militaire affichant 0.32 à l'alcooltest avait écoupé de trois ans de prison et de dix ans de suspension de permis.

Enfin, il y avait eu un cycliste heurté à mort par la voiture d'un militaire, sur le boulevard Valcartier, à Loretteville, le 25 avril 1986. Dans ce cas, il n'était pas question d'alcool au volant, mais plutôt d'excès de vitesse. Aucune accusation n'avait été portée.



Zonage de l'îlot St. Patrick

Le Comité des riverains tient, en soirée, une réunion publique

♦ Le Comité des riverains de l'îlot St. Patrick peut déjà compter sur un fonds de plusieurs milliers de dollars pour contester devant les tribunaux la modification au zonage permettant notamment la construction d'un édifice à bureaux sur la Grande Allée.

Ce comité de riverains tiendra à ce sujet une réunion publique exceptionnelle d'information et d'opposition, ce soir, à l'Implantation (2, rue Crémazie est).

par Louis-Guy LEMIEUX

Selon la routine de la ville de Québec, la modification au règlement de zonage 3295, qui permettrait notamment de construire une tour commerciale et d'augmenter considérablement la densité résidentielle de ce quartier, pourrait être ratifiée par le conseil municipal, le 14 septembre.

Selon le porte-parole du Comité des riverains de l'îlot St. Patrick, M. André Juneau, ce regroupement spontané de « citoyens en colère » a décidé de tenir une réunion publique pour informer la population sur la portée précise du changement au zonage et pour

élargir l'appui que ce comité reçoit déjà dans son action d'opposition.

Rappelons que les promoteurs Laurent Gagnon-Citicom projettent de raser l'église St. Patrick et son monastère pour construire un édifice commercial de neuf étages et 362 unités d'habitation au coeur de la Grande Allée, entre les rues Salaberry et de la Tour.

M. Juneau avance « qu'avant même d'avoir lancé un appel formel à la générosité des résidents du quartier et à tous ceux que préoccupe le développement harmonieux de leur ville, le Comité des riverains de l'îlot St. Patrick peut déjà compter sur un fonds de démarrage de plusieurs milliers de dollars. Ce fonds lui permettra de contester devant les tribunaux ce qu'il considère être une action illégale de la ville de Québec, advenant que celle-ci modifie radicalement le zonage de l'îlot ».

Le comité des riverains s'est également adressé au ministre des Affaires municipales, M. André Bourbeau, lui demandant que la Commission municipale fasse toute la lumière sur ce dossier en vertu de ses pouvoirs d'enquête.

L'îlot St. Patrick où les promoteurs Laurent Gagnon-Citicom projettent de construire un édifice commercial de neuf étages et 362 unités d'habitation au coeur de la Grande Allée, entre les rues Salaberry et de la Tour.

Entente Canada-Québec sur le développement touristique

La caisse de \$35 millions pour le ski est tarie



La station de ski de Stoneham fait partie de celles qui ont été avisées qu'elles ne pourraient pas compter, à ce moment-ci, sur l'aide gouvernementale dans la poursuite de l'expansion engagée depuis quelques années.

♦ Les gouvernements de Québec et d'Ottawa ont dépensé deux fois plus vite que prévu tout l'argent qu'ils avaient décidé de consacrer au développement des grosses stations de ski au Québec. « La caisse est vide », ont lancé au SOLEIL les responsables de l'application de l'entente Canada-Québec sur le développement touristique des stations de ski.

par Claude VAILLANCOURT

Signée le 16 janvier 1985, l'entente fédérale-provinciale devait, en 5 ans, consacrer \$100 millions à la stimulation de l'industrie touristique au Québec, dont \$35 millions au chapitre du ski.

Or, en un peu plus de 2 ans, ces \$35 millions ont tous été soit versés, soit engagés, de sorte que les propriétaires des grosses stations de ski désireux de poursuivre l'expansion engagée depuis quelques années ont été avisés qu'ils ne pourraient pas compter, à ce moment-ci, sur l'aide gouvernementale promise par cette entente.

« C'est le cas des stations de ski de Stoneham, Bromont et Saint-Sauveur », a précisé au SOLEIL M. Richard Garneau, un fonctionnaire affecté à ce dossier au sein du mi-

nistère québécois du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

« Cela veut dire, a commenté le président de l'Association des propriétaires de stations de ski du Québec, M. Louis Dufour, que nous devons ralentir notre rythme de développement. A moins que les deux gouvernements ne décident de renégocier l'entente et d'y injecter des sommes supplémentaires, nous devons dire adieu aux pas de géants. »

Un succès fou

L'entente Canada-Québec sur le développement touristique est arrivée à un moment crucial dans le milieu du ski. Après une longue période de stagnation où les gouvernements croyaient qu'il fallait attendre que les pistes de ski soient bondées avant d'investir dans de nouvelles installations, voilà que les intéressés se rendent compte que les voisins d'outre-frontières engouffrent des sommes phénoménales dans les stations de ski, drainant ainsi un nombre important de touristes. Au surplus, un hiver désastreux sur le plan du temps et toute une économie régionale en souffre. Ils décident donc de donner un coup de barre et d'aider les propriétaires de stations de ski à moderniser leurs centres : neige artificielle, éclairage de pistes, rénovation des chalets et tout le reste.

Deux conditions priment : les stations doivent avoir des pistes d'une dénivellation d'au moins 335 mètres et offrir, dans un court rayon, un hébergement d'au moins 100 chambres.

Des la première année, les projets de développement fusent, les deux niveaux de gouvernement assumant presque la moitié du coût des travaux.

Les chiffres obtenus par LE SOLEIL après de multiples recherches le confirment : Saint-Donat reçoit un peu plus de \$1.5 million pour un projet de \$3.7 millions, Saint-Sauveur touche \$2.9 millions pour des travaux de \$8.8 millions, Mont-Blanc encaisse un chèque de \$964,000 pour un agrandissement de \$2.1 millions, Bromont récupère \$3.2 millions pour des transformations de \$6.5 millions, Stoneham hérite de \$2.5 millions pour des travaux de \$5.2 millions, Mont-Gabriel empoche \$1 million pour ses transformations de \$2.6 millions et Owl's Head a pu soustraire \$2.1 millions de sa facture de \$4.5 millions.

En tout, \$15,861,000 sont engagés la première année de l'entente pour des travaux de \$33 millions. C'est presque 43 pour 100 du montant que l'on devait consacrer en cinq ans.

Par ailleurs, le gouvernement va annoncer dans les prochaines semaines des subventions à six autres stations de ski. Selon ce qu'ont confirmé au SOLEIL les responsables de l'entente, « il n'y aura plus de disponibilités budgétaires après ».

« Compte tenu de cette situation, nous avons dû refuser les projets des stations qui en étaient à leur deuxième phase de développement », a expliqué M. Garneau.

Et que dire des projets du Massif de Petite-Rivière-Saint-François et du mont Gosford, en Estrie, qui jouent chacun dans les \$200-300 millions? « C'est bien clair, précise celui-ci, pour chacun d'eux, cela prendra une entente particulière. »

Les autres

Mais cela ne veut pas dire que le gouvernement québécois, en autant qu'il est concerné, va cesser toute aide aux stations de ski.

Les stations de moindre importance, celles de moins de 335 mètres de dénivellation, peuvent compter sur d'autres programmes.

Juste la semaine dernière, 12 stations de ski au Québec ont reçu une aide de l'État pour des travaux d'amélioration : Val-Neigette (\$125,000), Saint-Pacôme (\$9,478), Shawinigan-Sud (\$80,000), Mont-Citadelle (\$16,000), Mont-Orignal (\$30,600), Mont-Castor (\$25,453), Cap-Chat (\$14,000), Sainte-Annes-Monts (\$6,000), La Tuque (\$60,000), Mont-Fortin (\$19,500) et ToBoSki (\$12,000).

« N'empêche, constate le président de l'Association des propriétaires de stations de ski, qu'il faudra bientôt faire le point avec les gouvernements là-dessus. Ils nous disent qu'ils n'ont plus d'argent et ils nous invitent aussi à présenter des projets au cas où... »

« À chaque année, mentionne M. Garneau, les gouvernements d'Ottawa et de Québec évaluent la situation dans le cadre de l'entente. On ne sait pas encore quelles seront les décisions. »

Toyville MD

PREVENEZ LES ENFANTS

<p>MATTEL CONTROL DECK^{MC} DE NINTENDO</p> <p>Prix courant 148,88\$ NOTRE PRIX 144,88\$</p>	<p>CARTOUCHES DE JEU NINTENDO</p> <p>Prix courant de 36,99\$ à 41,99\$ NOTRE PRIX DE 34,99\$ à 39,99\$</p>	<p>HASBRO BÉBÉ POULICHE ET SA PREMIÈRE DENT MA PETITE POULICHE^{MC}</p> <p>Assortis Accessoires inclus.</p> <p>Prix courant 5,99\$ NOTRE PRIX 5,99\$</p>	<p>MAGNA-DODDLE^{MC}</p> <p>Instrument de dessin magnétique</p> <p>Prix courant 21,99\$ NOTRE PRIX 19,99\$</p>
<p>MATTEL POPPLES^{MC} DE POCHE</p> <p>Assortis</p> <p>Prix courant 6,99\$ NOTRE PRIX 4,99\$</p>	<p>HASBRO ROCK & CURL^{MC} JEM</p> <p>Attache et accessoires compris.</p> <p>NOTRE PRIX 9,99\$</p>	<p>KENNER COMMANDANTS AÉRIENS^{MC}</p> <p>Figurines assorties.</p> <p>NOTRE PRIX 7,47\$</p>	<p>KENNEL KUDDEES^{MC}</p> <p>Assortis</p> <p>Prix courant 5,99\$ NOTRE PRIX 3,99\$</p>
<p>ENSEMBLES CASSETTE ET VÊTEMENT</p> <p>Ensembles assortis</p> <p>Prix courant 99,99\$ NOTRE PRIX 87,99\$</p>		<p>PLAYMATES[®] CRICKET^{MC}</p> <p>Prix courant 99,99\$ NOTRE PRIX 87,99\$</p>	

*Valables pour certaines cartouches seulement.

Nos prix spéciaux annoncés:

GARANT'I

LE PLUS BAS PRIX AU CANADA

LIMITE DE 4 UNITÉS D'UN MÊME ARTICLE PAR FAMILLE

Le solde prend fin le samedi 12 septembre 1987.

100 000

ARTICLES DANS CHAQUE MAGASIN

On connaît les enfants par coeur!

STE-FOY - 2700, boul. Laurier (Place Laurier)
Lun. - Merc. - 9h30 - 17h30 Jeu. - Vendr. - 9h30 - 21h00
Samedi - 9h00 - 17h00

LES PLUS BAS PRIX ANNONCÉS

Si, à l'intérieur de 7 jours de la diffusion d'une annonce Toyville, vous trouvez un meilleur prix, nous vous remboursons la différence de l'article Toyville. Nous ne nous engageons pas à vous rembourser la différence si vous trouvez un meilleur prix ailleurs qu'à l'intérieur de 7 jours de la diffusion de l'article Toyville.

Libre-échange

Bourassa revient de Washington plus confiant

Après sept heures de discussions avec divers experts, le premier ministre Robert Bourassa affirme avoir quitté Washington, hier après-midi, plus confiant encore qu'il ne l'était en se levant qu'un accord sur la libéralisation des échanges commerciaux pourra être conclu entre le Canada et les États-Unis.

par André FORGUES

Ces rencontres ont permis à M. Bourassa d'évaluer « des possibilités de compromis » qui risquent de se retrouver dans l'accord à conclure d'ici le 5 octobre. Ce voyage éclair à Washington a été « très utile » et, ajoute M. Bourassa, lui a permis de

vérifier qu'il existe des « formules défendables de part et d'autre » pour solutionner les points actuels de désaccord entre Canadiens et Américains.

Le premier ministre s'est aussi informé sur la mécanique d'approbation du traité par le Congrès américain. Au cours d'une entrevue téléphonique au SOLEIL, M. Bourassa a expliqué que tous les avis qu'il a reçus convergent; si les deux comités du Congrès qui se pencheront sur le traité l'acceptent, il serait fort tonnant que le Sénat et la Chambre des représentants votent en sens contraire.

Cela signifie qu'après la conclusion d'une entente de principe entre

les négociateurs canadiens et américains, le sort du traité reposera, du côté américain, sur l'opinion de 20 sénateurs et de 35 représentants. Ces 55 décideurs deviendront alors les cibles d'un lobby canadien qui devra « avoir la stratégie la plus efficace » pour obtenir la ratification de l'entente.

M. Bourassa admet cependant que, pris individuellement, sénateurs et représentants américains ont des réticences face à un traité de libre-échange avec le Canada. En période pré-électorale, tous sont sensibles à la concurrence des produits canadiens dans tel ou tel secteur qui a de l'importance pour leurs électeurs.

Du côté de l'administration, du gouvernement américain, la volonté de conclure un accord avec le Canada demeure, selon le premier ministre.

Après étude du dossier à la réunion du conseil des ministres du Québec, aujourd'hui, M. Bourassa entend contacter d'ici la fin de la semaine le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, afin de discuter de ce qu'il a retiré de ses rencontres d'hier. Une fois passée l'élection ontarienne de demain, le premier ministre québécois prévoit également traiter cette question avec M. David Peterson dont la réélection paraît assurée.

De la demi-douzaine de points importants à surveiller dans le déroulement des négociations, M. Bourassa demeure convaincu que



Le Soleil, Gilles Lafont

Selon M. Robert Bourassa, son séjour à Washington lui a permis de vérifier qu'il existe des « formules défendables de part et d'autre » pour solutionner les points actuels de désaccord entre Canadiens et Américains.

« la question la plus difficile » demeure celle du mécanisme de résolution des différends. « Ça ne paraît pas facile, dit M. Bourassa, mais si c'était le dernier point à résoudre, avec un esprit créatif, il serait possible de trouver une solution. »

Le Canada exige qu'une entente de libre-échange prévoit une me-

thode d'arbitrage des mesententes éventuelles. De ce côté-ci de la frontière, on tient à se mettre l'abri de décisions que le Congrès américain pourrait prendre à l'encontre de certains produits canadiens.

Le traité de libre-échange signé entre les États-Unis et Israël ne prévoit pas un tel mécanisme et le Congrès des États-Unis a derrière lui une longue tradition d'indépendance.

M. Bourassa se fait discret sur les autres points en négociations: abolition des tarifs, des politiques d'achat préférentielles des gouvernements, inclusion du secteur des services dans l'entente, cas particuliers de la culture et de l'agriculture.

Sur ce dernier sujet, le premier ministre répète que les négociations se poursuivront à une autre échelle dans le cadre du GATT. Du côté de la culture, les provisions du traité liant les États-Unis et Israël pourraient servir de référence jusqu'à un certain point.

Mais M. Bourassa n'en dit pas davantage, préférant invoquer que la discrétion est de mise au moment les négociations tirent à leur fin.

« C'est dans les derniers jours que ça va se jouer au maximum », souligne M. Bourassa qui n'exclut pas que, selon le résultat de leur rencontre de lundi, les 11 premiers ministres canadiens se reviennent à nouveau avant le 5 octobre.

Le Conseil de presse prêche pour le libre accès des médias dans les zones sinistrées

(PC) - Les lieux déclarés sinistrés ou tombant sous l'état d'urgence ne devraient pas être interdits aux journalistes, estime le Conseil de presse du Québec.

Dans un avis transmis au ministre de la Défense nationale, Perrin Beatty, le Conseil de presse plaide pour le libre accès des médias d'information à l'intérieur des zones sinistrées.

En juin dernier, le ministre Beatty a déposé à la Chambre des Communes un projet de loi sur les mesures d'urgence. Le texte permet au

gouvernement d'interdire les déplacements dans certaines zones pour des motifs d'urgence ainsi qu'à l'étranger dans les cas de crises internationales.

Le Conseil de presse rappelle que « la presse doit être libre d'informer adéquatement le public ».

Il cite également la Charte canadienne des droits et libertés et la Déclaration canadienne des droits qui garantissent la liberté d'expression et, partant, la liberté de presse.

branchez la puissance IBEAM

ASPIRATEUR CENTRAL 50 ans

LA MEILLEURE GARANTIE INSTALLATION FACILE MEME DANS LES MAISONS DEJA CONSTRUITES

GARANTIE BEAM Tout ceci à compter de **450\$** (BC167)

1/2 PRIX SUR BALAI ET BOYAU ELECTRIQUE

AUSI OFFERT EN MAGASIN **NUTONE**

- Ventilateur d'évacuation avec éclairage
- Hôte de cuisine avec moteur et filtre offerts
- Le fameux cordon cuisine flexible
- Le carton décoratif radio-électrique, etc.

POIRIER INC. VENTE et SERVICE

675, des Rocailles, Québec 627-5042

ision

QUEBEC - CHARLESBOURG - STE-FOY - CHARNY - ST-ROMUALD - LEVIS

Dr Sylvain Gagner, O.D.
Place Lebourgneuf
626-1941

Dr Pierre Huppé, O.D.
5, Place Québec
529-0107

OPTOMÉTRISTES
EXAMENS DE LA VUE - VERRES DE CONTACT - LUNETTES

ENSEMBLE DE COTON QUATÉ

2 pièces (pantalon et gilet)
Un seul prix **1999\$** Rég. 29,99\$ à 38,99\$

Tailles: 12 mois à 14 ans.
Qualité supérieure.
Choix de couleurs mode.

Le vêtement en magasin peut légèrement différer de celui illustré.

clément

Carte verte 008912

LEVIS: PLACE CARNIVAL 833-2686
GALERIES DE LA CAPITALE: 627-3472
PLACE SAINTE-FOY: 653-9363
SHERBROOKE: CENTRE LES TOURELLES 564-7881
TROIS-RIVIÈRES: CENTRE LES RIVIÈRES 378-0550

POISSONNERIE QUAI-BEC

TRUITES ARC-EN-CIEL fraîches, chair rouge	4.99 lb	LASAGNE AUX FRUITS DE MER frais	3.29 ch.
GROS PÉTONCLES frais	9.99 lb	CROQUETTES DE SAUMON surgelées	4.89 lb

160, L'ESPINAY QUÉBEC 529-2561
HALLES FLEUR DE LYS 245, SOUMANDE (7 jours/semaine) 527-3039
44, BOUL. KENNEDY GALERIES ROND-POINT, LEVIS 835-1581
574, BOUL. ROCHETTE BEAUPORT 663-1733
FAUBOURG LAUDANCE, STE-FOY RUE DU CAMPANILLE (7 jours/semaine) 653-6097

CONVERSATION ANGLAISE

SESSION D'AUTOMNE commençant la semaine du 14 septembre

JOUR lundi - mercredi - vendredi: 9h30 à 12h00 (6 sem.) mardi - jeudi: 9h30 à 12h00 (9 sem.) samedi: 9h00 à 12h00 (10 sem.) adolescents - samedi: 9h00 à 12h00 (5 sem.)	FIN D'APRÈS-MIDI lundi - mercredi ou mardi - jeudi: 16h30 à 18h00 (10 sem.) SOIR lundi - mercredi ou mardi - jeudi: 19h00 à 21h30 (8 sem.) Possibilité de cours privés ou semi-privés en tout temps.
--	--

Inscription présentement en cours.

LES ATELIERS DE CONVERSATION ANGLAISE

Vous cherchez des livres de langue anglaise? **La Maison Anglaise** 813, Cartier Québec - 649-0338

QUÉBEC: 635, av. Marguerite-Bourgeois (quartier St-Sacrement) 687-0027
CHARLESBOURG: 905, De Nemours, suite 26 (La Sporthèque) 623-1061
LEVIS: 91, St-Georges ouest, suite 301 (édifice B.N.) 835-3136

SYSTÈME TROC

Monsieur

RODIER

PERREAULT

PLACE QUÉBEC GRANDE-ALLÉE

Monsieur

Vaste campagne d'information du ministère de l'Éducation Pour en apprendre plus sur l'école

♦ Au coût de \$230 000 et sous le thème *J'apprends dans les écoles du Québec*, le ministère de l'Éducation vient de lancer une vaste campagne d'information sur l'école, publique et privée.

textes de Richard HÉNAULT

Le ministre Claude Ryan en a fait l'annonce, hier, lors d'une conférence de presse au cours de laquelle il a également brossé un tableau des grands dossiers actuels dans le monde de l'éducation.

Visant principalement les parents, la campagne présente les programmes et services offerts dans les écoles du Québec. Dans cette optique, le MEQ a produit un dépliant d'information qu'il a fait parvenir aux parents en même temps que les chèques d'allocation familiale.

Le principal outil de la campagne est cependant un vidéo intitulé *J'apprends à la bonne école* et produit au coût de \$45 000. « Il propose un regard neuf sur l'école secondai-

re d'aujourd'hui », écrit-on dans la documentation du ministère.

Même si la campagne d'information est faite autant sur l'école publique que sur l'école privée, selon ce qu'a tenu à préciser M. Ryan, le vidéo n'a été tourné que dans des établissements publics, dont les écoles Wilbrod-Bhérier, Joseph-François-Perrault et Louis-Jolliet de la Commission des écoles catholiques de Québec, ainsi que la polyvalente de Charlesbourg.

Au moment où d'autres organismes tels la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec et ses membres s'apprentent également à lancer des campagnes sur la qualité des écoles publiques, le ministre a affirmé n'avoir pas été sollicité pour y participer, d'autant plus que sa campagne vise également l'école privée: « J'ai insisté pour qu'une place soit faite aux écoles privées dans la campagne car cela reflète la politique du gouvernement. D'ailleurs, celles-ci ne sont pas nécessairement meilleures que les écoles publiques. Dans plusieurs cas, elles sont même inférieures... »

Évidemment, le vidéo *J'apprends à la bonne école* s'avère fort positif à l'égard des établissements québécois mais à certains moments, l'enthousiasme a sans doute permis que des propos portant à équivoque soient enregistrés. Ainsi, une enseignante au programme d'agent de bureau mentionne qu'un taux de placement de 100 pour 100 a été enregistré. C'est peut-être vrai dans sa commission scolaire, mais pas



partout où le programme est enseigné, a reconnu le directeur de l'enseignement professionnel au MEQ, M. Jacques Henry.

Durant le vidéo, on avance aussi que « beaucoup d'enseignants maîtrisent l'informatique ». Pourtant des rapports émanant de la Centrale de l'enseignement du Québec et du ministère même signalent récemment que de sérieux problèmes sub-

sistent dans la formation des enseignants en ce domaine.

Enseignement professionnel

Par ailleurs, le ministre Ryan s'est dit fort encouragé par le nombre d'inscriptions en enseignement professionnel, en cette première année de la réforme. Il a précisé que 31,746 inscriptions étaient faites au 30 juin, ce qui constitue un surplus de 6 pour 100 par rapport à ce que le MEQ prévoyait. « Et il y aura encore amélioration au 30 septembre », a avancé M. Ryan. Du côté des enseignants, le ministre prévoit environ 1,000 mises en disponibilité alors que les premières estimations en situaient le nombre à 1,200.

Pres de 90 programmes, dont quatre nouveaux, sont offerts dans la filière du diplôme d'études professionnelles dès cette année. En septembre 1988, espère le ministre, 25 nouveaux programmes devraient être offerts. D'ici là, plus de 800 représentants du monde du travail collaboreront à la mise en oeuvre du plan d'action.

Alphabétisation: le Québec n'a pas à rougir face à l'Ontario

♦ Le Québec peut fort bien subir la comparaison avec l'Ontario en matière d'alphabétisation.

C'est du moins ce qu'a affirmé en conférence de presse, hier, le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, en réaction à un article paru dans un quotidien montréalais. On y mentionnait, entre autres, que l'Ontario investira près de \$100 millions dans un nouveau programme d'alphabétisation au cours des cinq prochaines années.

Selon les chiffres cités par M. Ryan, \$16 millions ont été versés aux commissions scolaires du Québec, en 1986-87, à des fins d'alphabétisation. On prévoyait n'en verser que \$13 millions mais étant donné qu'il s'agit d'une « enveloppe ouverte », le MEQ convenait de répondre à toutes les inscriptions d'alphabètes.

A ces montants, il faut ajouter les subventions versées aux groupes communautaires qui s'occupent aussi d'alphabétisation. Depuis trois ans, ces budgets sont restés in-

changés; en tout, ils ont reçu \$7.8 millions dont \$1.8 million figurant dans un budget dit « garanti et protégé » pour l'alphabétisation. C'est donc dire que des sommes supplémentaires aux \$1.8 million ont pu être consacrées à l'alphabétisation mais le MEQ ne peut déterminer dans quelle mesure.

C'était, hier, la Journée internationale de l'alphabétisation et le ministre a eu à répondre à de nombreuses questions concernant les informations publiées sur le sujet par les médias. Dans un premier temps, il a notamment refusé d'évaluer le nombre d'alphabètes au Québec puis il a accepté de donner un ordre de grandeur.

« Il faut être prudent avec les chiffres, a tout d'abord dit M. Ryan, car tout le monde ne s'entend pas sur la même définition de l'alphabétisme. Mais, au Québec, on peut dire qu'il y en a entre 100,000 et 400,000. »

Qualité du français

Le ministre Ryan a par ailleurs

confirmé en grande partie les informations dévoilées récemment par LE SOLEIL concernant la vaste consultation menée par le ministère sur la qualité du français dans les écoles. Les personnes ayant répondu au questionnaire citent en effet nombre de causes pour expliquer la situation.

On relève l'habitude d'écrire sans faire attention, le peu d'importance du français à la maison, le manque d'intérêt pour la lecture, le peu de respect des élèves pour la qualité de la langue, les faiblesses ou défauts des programmes, le manque d'instruments d'évaluation et l'habitude de faire réussir les élèves.

Dans les réponses reçues, ni la participation des parents à la vie de l'école, ni la compétence des enseignants de français, ni le manque de rigueur dans les examens ne sont mis en cause. On considère par ailleurs très important que l'accent soit mis sur l'orthographe, le vocabulaire et la syntaxe.

C U I R S



Pas de roman, vraiment les plus beaux Cuirs. Applaudi \$993.

RUE

Place Belle Cour & Bienôt RUE Cartier

PELISSSES



Cadeau à l'achat d'une pelisse pour dame



BOTTES KAUFMAN VALEUR 65\$

Remises gratuitement à l'achat d'une pelisse à prix régulier. Bottes de qualité, dans un choix de couleurs mode et avec garantie d'un an contre le calcium.

Cadeau à l'achat d'une pelisse pour homme



BOTTES GREINCO VALEUR 65\$

Remises gratuitement à l'achat d'une pelisse à prix régulier. Bottes de qualité, en cuir souple et durable, choix de gris ou noir.

12 MOIS SANS INTÉRÊT
 Pour l'achat de votre pelisse, Laliberté vous offre son plan 12 mois sans intérêt. Seule la taxe de vente est payable à l'achat. Financement sur place sans intermédiaire.

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC



Le Soleil, Yvon Mongrain

Le député de Jonquière, Francis Dufour, a souligné que l'avant-projet de loi permet au ministre des Affaires municipales de demeurer omniprésent dans les différentes procédures de constitution d'une municipalité et de regroupement de territoires.

Organisation territoriale municipale : projet de loi jugé trop centralisateur

♦(PC) - L'avant-projet de loi sur l'organisation territoriale municipale est beaucoup trop directif, a fait valoir, hier, l'opposition péquiste lors de la consultation sur cette refonte de la législation municipale.

Le député de Jonquière Francis Dufour a souligné que cet avant-projet de loi permet au ministre des Affaires municipales de demeurer omniprésent dans les différentes procédures de constitution d'une municipalité et de regroupement de territoires.

Le président de l'Union des municipalités du Québec, le maire de Québec, Jean Pelletier, a abondé dans le même sens en déplorant que dans le cas des regroupements, par exemple, les municipalités regroupées ne peuvent faire valoir leur choix d'appartenance de leur nouvelle municipalité à une municipalité régionale de comté ou communauté particulière.

C'est un projet de loi qui manque de décentralisation et qui va à l'encontre des recommandations du rapport Parizeau, a encore déploré le député de Jonquière.

Cet avant-projet de loi, a souligné pour sa part le ministre André Bourbeau, vise à moderniser et à simplifier certaines lois du monde municipal. En vertu de cette future législation, toutes les désignations telles que « cité », « ville », « village », « canton », etc. seront remplacées par l'unique terme de « municipalité ».

Un autre exemple de la simplification visée est le remplacement par une procédure unique des cinq modes d'annexion qui sont présentement en vigueur.

Seulement trois organismes ont comparu, hier, devant la commission parlementaire. En plus de l'UMQ, les parlementaires ont entendu les représentants de l'Union des municipalités régionales de comté ainsi que de la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Le président de l'UMQ, Jean Pelletier, a déploré que dans le cas des regroupements, les municipalités regroupées ne peuvent faire valoir leur choix d'appartenance de leur nouvelle municipalité à une municipalité régionale de comté ou communauté particulière.

Le Parti québécois complexé par ses « Grandes oreilles »

♦MONTREAL - Les députés du Parti québécois, M. Pierre Marc Johnson en tête, comptent rencontrer plus de 300 groupes dans les diverses régions du Québec, au cours de leur tournée dite des « Grandes oreilles », qui commencent dimanche, à Mont-Laurier.

En fait, il ne faut plus parler de tournée des « Grandes oreilles », mais bien de l'opération « L'Équipe du Parti québécois à l'écoute et en action ». On peut d'ailleurs se demander si la conférence de presse convoquée par M. Johnson, hier matin, à Montréal, ne visait pas simplement à éliminer ces « Grandes oreilles », qui plaçaient la rentrée automnale du PQ sous le signe du ridicule.

Quel qu'en soit le nom, cette tournée se déroulera du 13 septembre au 1er octobre, alors que l'Assemblée nationale de trouvera plongée en plein débat sur le libre-échange.

Dans les 12 régions visitées, le scénario sera le même. À midi, une vingtaine de députés arriveront en autobus au cégep du coin, où ils déjeuneront et se mêleront aux étudiants. Entre 14 et 17h, les députés se disperseront dans les environs pour rencontrer le maximum de groupes et organismes locaux.

Le concepteur de cette opération, M. Emmanuel Marcotte, président régional de l'Outaouais, a dit sa « grande surprise » de constater le nombre de ces groupes qui sont dé-

sireux de rencontrer les parlementaires péquistes.

Sur le territoire couvert par LE SOLEIL, les étapes de la tournée du PQ sont les suivantes : Québec (24 septembre), Matane (28 septembre) et Lévis (29 septembre).

Plan d'action

Le conseiller au programme du PQ, M. Claude Masse, a par ailleurs dévoilé le plan d'action politique 1987-88 qui sera présenté au conseil national des 3 et 4 octobre prochains, à Drummondville.

Chaque conseil régional se verra d'abord confier la préparation d'un programme de développement qui

pourrait être présentée à la population lors des prochaines élections.

Parallèlement, une douzaine de groupes de réflexion, composés de spécialistes plutôt que de militants, auront pour tâche de préparer des documents de travail qui pourraient servir un jour au renouvellement du programme, soit encore à la tenue de colloques. Un de ces colloques aura d'ailleurs lieu en octobre, sur la politique familiale et de l'enfance.

Ces groupes de réflexion se pencheront sur des sujets comme le plein-emploi, la culture, l'habitation, l'environnement, la condition de la femme, les nouvelles technologies, les conditions de travail et les rela-

tions syndicales, etc. Un sujet est cependant exclu : la question nationale, que le congrès de juin a réglée jusqu'aux prochaines élections, estime M. Johnson.

Recrutement

Le PQ lancera, le mois prochain, une campagne de recrutement, à laquelle M. Johnson a cependant refusé de fixer un objectif précis. Le PQ compte actuellement 58,000 membres en règle, affirme le directeur-général du parti, M. Alain Marcoux. M. Johnson voudrait voir ce nombre passer à 100,000 d'ici les prochaines élections. La prochaine campagne de financement aura lieu en mars 1988.

Pour la rentrée

Moi, je regarde ses souliers en premier.

J'espère qu'il y aura de jolies filles dans ma classe cette année.

- Mod 8
- Bonnie Stuart
- Right Step
- Wildcat
- Salamander

Un accueil professionnel
 Nous mesurons les pieds, largeur et longueur
 Un suivi de la croissance avec rappel
 Une garantie de confort et d'ajustement
 Une durabilité et une qualité exceptionnelles

Spécial! 2 paires pour le prix d'une sur certains modèles. Quantité limitée.

LABORATOIRE POULIOT
 LES PROFESSIONNELS DE LA CHAUSSURE

Nouvelle adresse: 2968, chemin Sainte-Foy
 Sainte-Foy — Tél. 652-0100

INFORMATIQUE: ACTUALISATION

OBJECTIFS:

- Fournir aux participants les outils pour travailler dans un milieu de micro-ordinateurs en utilisant des méthodes à jour de programmation structurée;
- Acquérir de nouvelles connaissances comme l'utilisation de logiciels de base ainsi que de logiciels de gestion.

CONDITIONS D'ADMISSION:

- Diplôme d'études secondaires avec mathématiques 522;
- Deux années d'expérience de programmation en informatique ou détenir un certificat d'études collégiales en informatique.

DÉBUT: 21 septembre 1987

DURÉE: 139 jours (28 semaines)

ATTESTATION D'ÉTUDES: Attestation d'études collégiales

AIDE FINANCIÈRE: Disponible, selon le cas

POUR L'INSCRIPTION: La Commission de formation professionnelle ou à l'un de nos bureaux en région ou au Centre d'emploi du Canada de votre localité

POUR L'INFORMATION: Commission de formation professionnelle
 Région de Québec
 1010, rue Borne
 Québec (Québec)
 G1N 1L9
 Tél.: (418) 687-1256

ÉDUCATION DES ADULTES
 CÉGEP F.-X.-GARNEAU
 Cégep François-Xavier-Garneau
 Tél.: (418) 687-5851

Cours offerts en collaboration avec la C.E.I.C. les cégeps et les commissions scolaires.

LA NATURE EN VILLE... LE JARDIN MOBILE

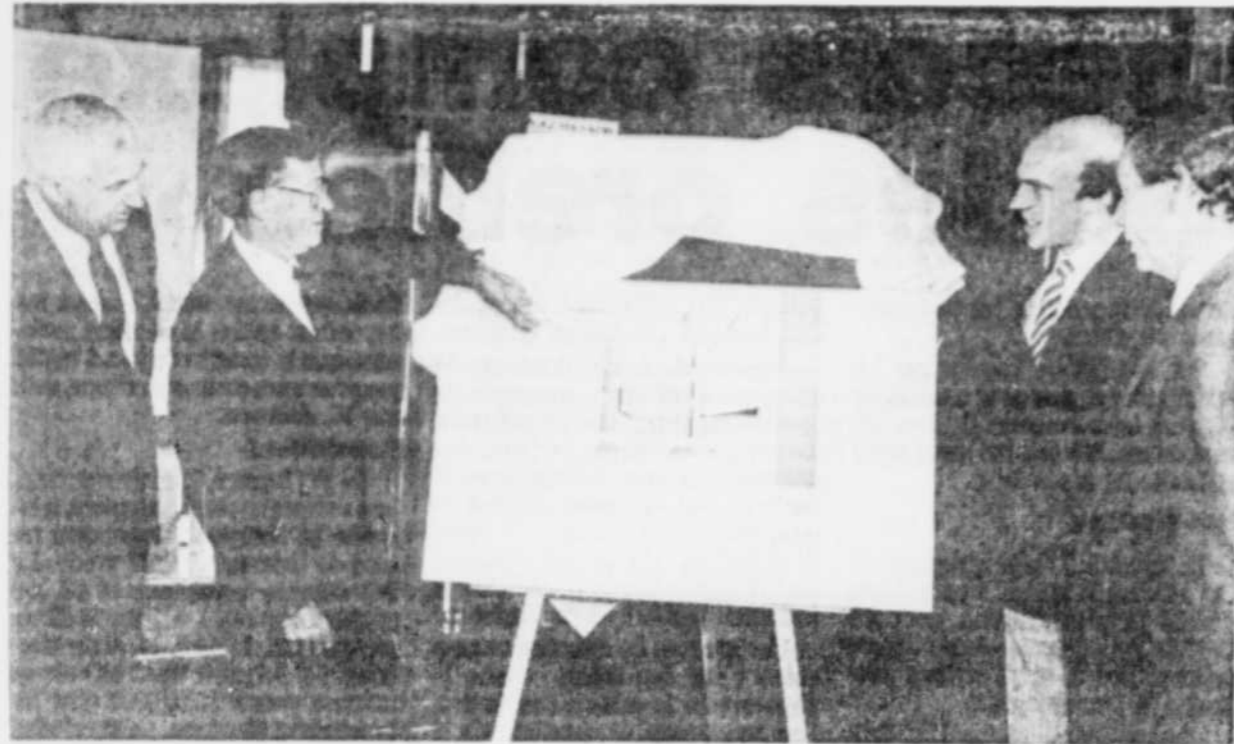
- concept d'emballage unique
- variété complète
- propreté impeccable
- qualité supérieure
- de très bons prix
- service rapide

<p>POMMES DE TERRE Produit du Québec Sac de 10 livres .97 le sac</p>	<p>CAROTTES Produit du Québec Sac de 5 livres .87 le sac</p>	<p>OIGNONS Produit du Québec Sac de 5 livres .87 le sac</p>
<p>POMMES LOBO Produit du Québec Sac de 5 livres 1.97 le sac</p>	<p>PÊCHES Produit de l'Ontario Panier de 4 litres 2.97 le panier</p>	<p>BROCOLI Produit du Québec Grosneur 14 .87 chacun</p>
<p>RAISIN ROUGE Sans noyau 1.17 la livre</p>	<p>RAISIN VERT Sans noyau 1.17 la livre</p>	<p>CÉLERI Produit du Québec .47 chacun</p>
<p>CHAMPIGNONS Blancs, frais Produit de l'Ontario 1.17 la chopine</p>	<p>KIWI Grosneur 42 4 pour .97 la chopine</p>	<p>CAFÉ FRAIS en grains ou moulu 4.77 la livre</p>

Ces spéciaux sont en vigueur jusqu'au 13 septembre inclusivement ou jusqu'à épuisement des stocks.

LA NATURE EN VILLE... LE JARDIN MOBILE

NEUFCHÂTEL 552, Bastien 842-3084	ORSAINVILLE 1047, du Jardin 627-0344	SAINTE-FOY 3440, de la Pérade (Derrière Place Naville) 657-7717	NEUFCHÂTEL 203, 1 ^{re} Ornière 842-0909
--	--	--	--



Le Soleil, Roland Marcoux

La cour intérieure du Centre international de séjour de Québec «si l'on se met à rêver» pourrait se transformer aisément en atrium comme le propose l'architecte G. Leahy. Sur notre photo, de gauche à droite: le maire Jean Pelletier, le lieutenant-gouverneur Gilles Lamontagne, l'architecte G. Leahy et le ministre délégué à la PME, M. André Vallerand.

Des réjouissances jusqu'au 19 septembre

La plus grande auberge de jeunesse du Québec fête ses 15 ans

Le Centre international de séjour de Québec, la plus grande auberge de jeunesse de la province, a dévoilé, hier, la programmation des fêtes entourant son 15^e anniversaire. Deux moments forts de ces réjouissances, qui se poursuivront jusqu'au 19 septembre, prendront place en fin de semaine prochaine avec, samedi, une journée pour enfants et, dimanche, une opération «portes ouvertes».

par **Lise LACHANCE**

Situé au 19, rue Sainte-Ursule, le Centre international de séjour de Québec a accueilli jusqu'à maintenant 150,000 jeunes, selon les chiffres

fournis hier par son directeur général, M. François Vidal, en présence du lieutenant-gouverneur du Québec, M. Gilles Lamontagne, du ministre délégué à la Petite et moyenne entreprise, M. André Vallerand; du maire de Québec, M. Jean Pelletier.

Bon an mal an, a ajouté l'administrateur, l'organisme reçoit plus de 15,000 voyageurs, ce qui représente 35,000 nuitées. On comprend ce succès quand on apprend que les 250 lits, répartis dans 55 chambres, sont loués \$11 par jour.

Seulement le tiers de la clientèle est originaire du Québec. Le reste provient de partout dans le monde, Australie et Japon inclus. Durant la saison touristique d'été, près de la moitié des clients sont des Français. Selon M. Vidal, le Centre est davantage connu à l'extérieur de Québec que dans l'agglomération de la capitale.

La Petite Bastille

En fait, les Québécois ont surtout entendu parler de la première version du Centre international de séjour, soit l'auberge La Petite Bastille qui a vu le jour, en 1971, dans la prison historique des Plaines d'Abraham.

Un an plus tard, l'auberge se transformait en centre et déménageait ses pénates rue d'Auteuil. Depuis avril 1984, il occupe un immeuble qui lui appartient, au 19, rue Sainte-Ursule, en plein cœur du Vieux-Québec.

Si son budget s'est presque décuplé en 15 ans, passant de \$60,000 à \$500,000, l'aide de l'État a connu une courbe descendante. Non pas à cause d'un tarissement de la source, mais tout simplement parce que le centre est sur le point de s'autofinancer. L'apport gouvernemental, qui représentait 53 pour 100 du budget en 1973, ne s'élève plus qu'à 11

pour 100. Et les dirigeants du centre prévoient une autonomie financière complète dans deux ans. Un exemple de saine administration dont s'est réjoui le ministre Vallerand.

Une fondation

M. Vidal a annoncé, hier, la création d'une fondation. Son mandat sera double: agir comme dépositaire des actifs accumulés par le centre depuis 15 ans; servir de structure de gestion et d'assistance financière aux projets jeunesse de la région.

Par le truchement de la fondation, en effet, les responsables du Centre international entendent lancer une invitation au milieu des affaires de Québec, recourir à l'expertise de ce dernier pour mettre sur pied des programmes générateurs d'emplois.

Cette préoccupation n'est pas la seule à témoigner de la mission sociale que s'est donnée l'organisme. Ainsi, le centre a conclu une entente avec la corporation Ateliers 16/17 afin de permettre à des jeunes présentant des difficultés d'adaptation au marché du travail de faire l'apprentissage des métiers d'entretien ménager reliés à l'hôtellerie.

Une campagne de souscription se tiendra, début 88, pour permettre au centre de mieux jouer son rôle dans la société québécoise.

Fêtes

Dans le cadre des fêtes du 15^e anniversaire, les résidents du Centre international sont invités à 18h, aujourd'hui, à un repas sur les Plaines d'Abraham. Demain, les employés amèneront une soirée à leur intention.

Les festivités se poursuivront jusqu'au 19 septembre (il y aura même les 16 et 17), alors qu'une soirée rétro organisée conjointement avec une station de radio clôturera les réjouissances.

carrières et professions

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ **647-3270** OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL LTÉE, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Nevez pas oublier de réserver: mardi avant-veille de la publication, jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.

DIRECTEUR(TRICE) DES VENTES

Une compagnie nationale, en pleine croissance, est à la recherche d'une personne dynamique pour coordonner et contrôler ses représentants. Les responsabilités incluent l'analyse du résultat des ventes, la visite des différents territoires et les recommandations stratégiques au directeur du marketing.

Sous la responsabilité du directeur du marketing, le/la postulant(e) aura une bonne expérience dans l'industrie du meuble ou d'un domaine connexe et devra faire preuve d'un esprit de meneur au sein d'une industrie exigeante.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Dépt 5013 - Le Soleil
309, St-Vallier est
Québec, Qc G1K 7J6

MÉCANICIEN SOUDEUR

Poste permanent à temps plein. Fonctions: faire la maintenance et la réparation de l'équipement et des bâtisses.

Exigences: secondaire V complet, diplôme en mécanique et soudure, expérience minimale de 2 ans en mécanique et 1 an en soudure, connaissances en hydraulique et pneumatique. Salaire et avantages selon convention.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 15 septembre 1987 au:

Dépt 5012, Le Soleil
390, St-Vallier est
Québec, Qc
G1K 7J6

TREMBLAY, VAILLANCOURT, ROBITAILLE
Arpenteurs-géomètres

SECRETÉAIRE

Exigences:

- habileté à travailler avec un traitement de textes;
- DEC en secrétariat;
- esprit d'initiative;
- excellente connaissance du français;
- la connaissance de l'anglais serait un atout.

Faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de monsieur Pierre Cloutier à:

TREMBLAY, VAILLANCOURT, ROBITAILLE
177, 71e Rue est
Charlesbourg, Qc
G1H 1L4

CENTRE HOSPITALIER ST-SACREMENT LTÉE (SOINS DE LONGUE DURÉE)

RECHERCHE

INFIRMIER(ÈRES) AUXILIAIRES PRÉPOSÉ(E)S AUX BÉNÉFICIAIRES PRÉPOSÉ(E)S À L'ENTRETIEN MÉNAGER POUR FAIRE PARTIE DE SA LISTE DE RAPPEL

EXIGENCES:

- Membre en règle de l'OIIQ ou de la CPIIQ, selon le cas;
- Une année d'expérience, de préférence en gérontologie;
- Disponibilité: Cinq jours/semaine, dont une fin de semaine sur deux (jour, soir, nuit);

Les candidat(e)s doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 11 septembre 1987 à:

Centre Hospitalier St-Sacrement Ltée
1165, chemin Ste-Foy
Québec G1S 2M8

OUTILLEUR DE FILIÈRES D'EXTRUSION

Notre entreprise, située sur la rive sud de Québec, est à la recherche d'un ouvrier de filières d'extrusion.

Le profil recherché devra idéalement posséder un sec. VI ouvrier matricier, 2 à 3 ans d'expérience dans le domaine de la filière d'extrusion ou d'expérience pertinente.

OUTILLEUR DE MATRICES À DÉCOUPER

Nous sommes également à la recherche d'un ouvrier de matrices à découper.

Le profil recherché est un sec VI ouvrier matricier, minimum 2 années d'expérience dans un domaine connexe.

Veillez faire parvenir votre C.V. avant le 25 septembre 1987 à:

P.H. TECH INC.
a/s du Contremaître d'atelier
B.P. 220
Lévis G6V 6N8



MINNOVA INC. a un poste permanent de **Surintendant d'entretien** à combler à sa Division Lac-Dufault, à Rouyn-Noranda (Québec).

Le titulaire de ce poste répond au Directeur de la Division et est responsable des services mécaniques, électriques, ingénierie et supervision.

Le candidat devra posséder un diplôme d'ingénieur préférentiellement option mécanique ou électrique, avec un minimum de 5 ans d'expérience en ingénierie et supervision ou autre expérience équivalente. La connaissance pratique du français au travail est essentielle.

Le salaire auquel s'ajoute un régime complet d'avantages sociaux sera basé sur les compétences et l'expérience.

Rouyn-Noranda offre de bonnes possibilités de logement et les services d'une ville moderne et d'éducation de niveaux collégial et universitaire.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 15 septembre 1987 à:

Directeur du personnel
MINNOVA INC.
Division Lac-Dufault
C.P. 2000
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5B4
Réf.: Surintendant d'Entretien

AVOCAT(E)S

Les avocats Garneau, Turgeon, Guimont, Vachon, Michaud et Associés recherchent deux (2) avocat(e)s d'au moins 3 ans d'expérience, dont un (1) pour association nominale.

Prière de faire parvenir curriculum vitae et dossier académique sous pli confidentiel à:

Me Roger Garneau
67, rue Ste-Ursule
Québec, Qc
G1R 4E7

GÉRANT(E) demandé(e)

• pour boutiques prêt-à-porter de Place Laurier et du Mail Centre-Ville;

• expérience dans la vente de vêtements jeunes dames exigée;

• ambitieux(euse) et agressif(ve);

• salaire de base plus commissions.

Faire parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'une photo récente à:

Dépt 5009 - Le Soleil
390, St-Vallier est
Québec, Qc
G1K 7J6



La Commission Scolaire de Lotbinière, une intégrée dont la clientèle de niveaux préscolaire, primaire et secondaire totalise 5,734 élèves, requiert les services d'un(e)

TECHNICIEN(NE) EN INFORMATIQUE

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE:

Assumer la responsabilité de divers travaux techniques dans un environnement de micro-ordinateurs en réseau:

- gestion des fichiers et des programmes;
- contrôle des impressions;
- prise de copies.

Assumer la formation et assister le personnel quant à l'utilisation des différents logiciels supportés par micro-ordinateurs.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Posséder un diplôme d'études collégiales, avec champ de spécialisation approprié, ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Une expérience sur les équipements de type Burroughs ainsi que la connaissance du milieu scolaire seraient des atouts.

LIEU DE TRAVAIL: St-Agapit

TRAITEMENT: De 11,80\$ à 17,42\$ l'heure, selon l'expérience

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant 16h00 le jeudi 17 septembre 1987 à l'adresse suivante:

Coordonnateur des Services du Personnel
Concours no S-31
Commission Scolaire de Lotbinière
1159, Principale
St-Agapit
Québec
G0S 1Z0



Renforcez l'industrie canadienne

Plusieurs secteurs misent sur le support technologique de ce centre de ressources industrielles afin de leur donner un avantage compétitif à l'échelle internationale. C'est pourquoi nous recherchons un chef entreprenant et promoteur chevronné comme ...

Directeur général

Vos atouts: de nouvelles installations, un financement approprié et une industrie anxieuse de tirer profit de coparticipations, projets de recherche et transferts technologiques.

Votre mission: bâtir l'entreprise et raffermir le secteur tout en harmonisant les connaissances théoriques, la recherche appliquée et le marketing technologique. Vous serez le catalyseur de nouvelles initiatives.

Vous êtes un leader bilingue, capable de composer efficacement avec le secteur privé, le milieu universitaire et le gouvernement. Voici un défi de taille. Projet 70832.

LA SOCIÉTÉ CALDWELL INTERNATIONALE

Calgary 265-8750 Düsseldorf 329493 London 834-7966 Montréal 935-6969 Ottawa 238-3256 Toronto 920-7702 Vancouver 669-3550 Zurich 231-2750

POUR BIEN CONSTRUIRE ET RENOVER...

Le cahier "HABITAT" du SAMEDI... un outil indispensable pour simplifier vos corvées de rénovation.

LE SOLEIL

ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362

Heures d'affaires:
Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

TECHNIQUE NADEAU*

Pour vous, gens de tout âge, qui désirez rebâtir votre corps, lui donner plus d'énergie et de souplesse, la technique Nadeau vous offre un système d'exercices efficaces et agréables à pratiquer.

LA SANTÉ... Il n'en tient qu'à vous. Trois exercices pour la vie.

SOIRÉE D'INFORMATION GRATUITE À 19H30

Louise Hamel 8-9 sept.: Loisirs Ste-Geneviève 700, rue Cherbouge, Sainte-Foy
Carlo Zanetti 10 sept.: 675, Marguerite-Bourgeois, Québec
654-1483 16 sept.: Loisirs St-Rodrigue 4840, av. des Loisirs, Charlesbourg

Daniel Racine 17 sept.: Centre Mgr-Marcoux 1895, de la Canardière (près de Champfleury, à côté du presbytère Saint-Pascal-de-Maizerets et près de l'hôpital L'Enfant-Jésus).
648-1514

Nicole Bournival 16 sept.: Centre communautaire, Beauré.
667-9956

Marie Garant 9 sept.: 1681, rte de l'Aéroport Ancienne-Lorette
833-1659
654-6896

* Affilié et marque déposée Centre de yoga Colette Maher

Une économie d'environ \$10 millions pour l'État Familles d'accueil : baisse de 1,500 places



♦ Le ministère de la Santé et des Services sociaux réduit de 1,500 le nombre de places en familles d'accueil dans le secteur de l'enfance pour l'année 1987-1988. De 12,968, le nombre de places passe à 11,498. Pour le gouvernement, cette réduction représente une économie d'environ \$10 millions

par Damien GAGNON

Pour les centres de services sociaux (CSS), cette décision se fera sur le dos des jeunes. Elle risque de bloquer totalement le système.

Selon Mme Lise Denis, directrice générale de l'Association des CSS, après les listes d'attente au niveau des signalements et également de la prise en charge à cause d'un manque de ressources humaines, les CSS seront maintenant forcés d'établir des listes d'attente pour le placement des jeunes de 0 à 18 ans en besoin de protection.

Pire encore, au CSS de Québec, l'un des plus touchés avec celui du Montréal métropolitain, l'application rigoureuse de la décision du ministère signifierait la sortie de plus d'une centaine d'enfants placés en familles d'accueil.

Par contre, dans d'autres CSS, la situation est différente. C'est le cas au Saguenay, le ministère con-

sent 605 places alors que le nombre d'enfants placés en familles d'accueil au 30 juin était de 538.

« Nous n'avons pas l'intention de sortir des enfants placés en familles d'accueil, à moins que le ministère nous y force », affirme Mme Denis.

Une diminution du nombre d'enfants

Le ministère s'appuie sur des données démographiques qui démontrent une diminution de la population âgée de moins de 18 ans pour effectuer cette réduction.

Mme Denis reconnaît que, dans les faits, cette diminution correspond à une certaine réalité. Depuis quelques années déjà, le ministère réduit le nombre de places en familles d'accueil pour le secteur de l'enfance.

Cependant, elle estime que la récente réduction ne respecte pas toujours les besoins identifiés par les CSS. Elle a été faite à partir du nombre de places occupées au 30 juin. Cette décision manque tout simplement de souplesse, note Mme Denis.

De plus, elle voit une contradiction entre cette réduction et la politique de désinstitutionnalisation du ministère. À son avis, il est clair que la réduction des places en familles d'accueil va mettre un frein au retour dans le milieu d'en-

fants placés en institutions.

Elle y voit une autre contradiction. Dernièrement, le ministère acceptait de débloquer des fonds supplémentaires pour éliminer les interminables listes d'attente d'enfants signalés (environ 3,000) pour abus physiques ou sexuels, négligés ou qui éprouvent des difficultés de comportement et également, pour mettre fin aux listes d'attente au niveau de la prise en charge.

À son avis, ces efforts pour réduire les listes d'attente, à ces deux niveaux, entraînera une hausse des demandes pour un placement. Une hausse à laquelle les CSS auront de la difficulté à faire face.

Le CSS de Québec

Au CSS de Québec, la situation est dramatique affirment Mme Ghislaine Perusse et M. Richard Côté de la direction enfance-familles. Actuellement, 1,156 enfants sont placés en familles d'accueil régulières. Le ministère accorde pour l'année 1987-1988, 1,030 places alors que les besoins sont estimés à environ 1,200 places.

Il y a un an, le ministère de la Santé adoptait une nouvelle catégorisation des familles d'accueil. En plus des familles d'accueil régulières, il y a deux autres catégories: les familles d'accueil spéciales et les familles d'accueil de réadaptation.

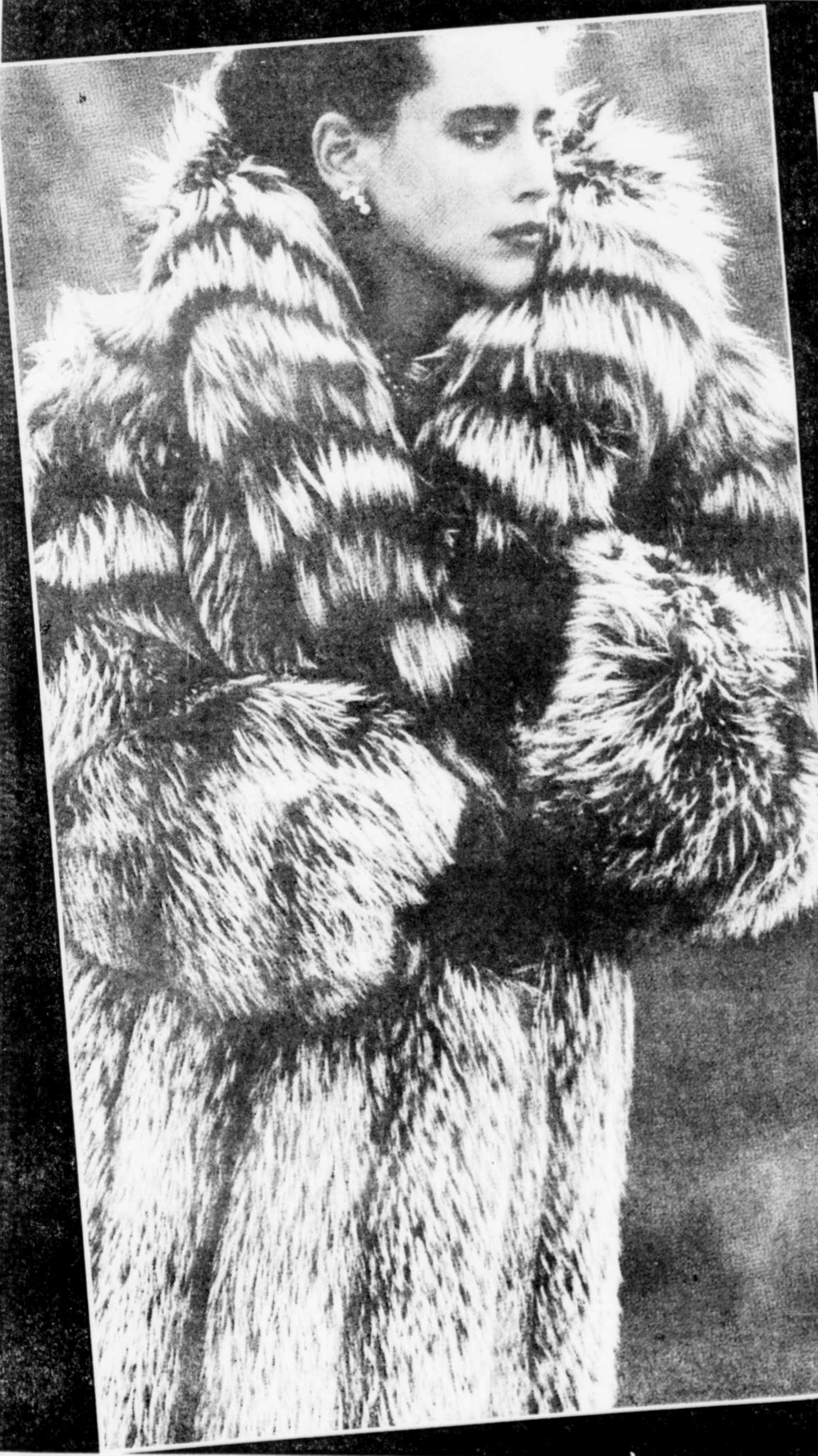
Il y a présentement une forte demande au niveau des familles d'accueil spéciales. Le ministère contingente le nombre de ces places à 30 pour 100 du nombre total de places en familles d'accueil. Ce pourcentage est loin de répondre à la demande, soutient Mme Perusse. Les besoins réels, pour la région de Québec, sont de 547 places alors que le ministère en accorde 499.

Dans le cas des familles d'accueil de réadaptation, les besoins identifiés par les centres d'accueil sont de 124 places pour la région de Québec et le ministère consent 81 places. Globalement, le CSS de Québec se retrouve avec un manque de 276 places.

S'il est vrai que moins d'enfants nous sont référés, par contre, le taux des placements augmente, fait remarquer Mme Perusse. Elle explique que les efforts pour le maintien en milieu naturel ne donnent pas toujours de bons résultats. « Le tissu familial est parfois trop détérioré et le placement devient alors la seule solution ».

M. Côté comprend mal que le ministère coupe alors qu'il y a un besoin de développer de nouvelles familles d'accueil. Présentement, dit-il, des dizaines d'enfants attendent en centres d'accueil qu'on leur trouve une famille.

Mme Lise Denis, directrice générale de l'Association des CSS.



RACÉES

LES FOURRURES LALIBERTÉ

UN CHOIX INCOMPARABLE ET DES PRIX IRRÉSISTIBLES

- Manteaux en agneau rasé teint brun 599\$
- Manteaux en dos de rat musqué naturel 1599\$
- Manteaux en pattes de vison 1399\$
- Manteaux en chat sauvage lustré peaux allongées 1999\$
- Manteaux en castor long poil lustré 1599\$
- Manteaux en vison naturel peaux allongées 3899\$



COUPONS DE COURTOISIE

Valeur 100\$
Un cadeau de 100\$ à l'achat d'une fourrure. Ces coupons vous donnent droit à un rabais de 10% sur vos autres achats à prix régulier.



LE MEILLEUR PLAN DE FINANCEMENT 12 MOIS SANS INTÉRÊT

Pour l'achat de votre fourrure et même de votre chapeau de fourrure et de vos bottes d'hiver, Laliberté vous offre son plan 12 mois sans intérêt. Seule la taxe de vente est payable à l'achat. Financement sur place sans intermédiaire.

- Corrections normales gratuites
- Garantie d'un an avec police d'assurance
- Entreposage gratuit la première année

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC



Le ministre Gil Rémillard, à l'annonce de la tenue de l'exposition Carrefour, dans le cadre du Sommet de la francophonie.

Un « véritable espace francophone » a été créé, dit le ministre Rémillard dresse un bilan positif du Sommet de Québec

♦ (PC) - Au lendemain du Sommet de Québec, le ministre québécois des Relations internationales, Gil Rémillard, croit qu'on assiste à « la création d'un véritable espace francophone ».

par Norman DELISLE

Prenant la parole, hier, au Forum francophone des affaires organisé par la Chambre de Commerce du Québec métropolitain, M. Rémillard a tracé un bilan très positif du sommet qui a réuni, la semaine der-

rière, les leaders d'une quarantaine de pays francophones à Québec.

Il a rappelé qu'au point de vue politique, les participants au sommet avaient convenu de dénoncer unanimement la politique d'apartheid en Afrique du Sud. Ils ont également proposé une conférence ministérielle des pays engagés dans le conflit du Moyen-Orient comme solution possible, a relaté M. Rémillard. Il a toutefois passé sous silence le refus du Canada de reconnaître le droit à l'autodétermination pour le peuple palestinien.

Côté économique, M. Rémillard a cité la décision canadienne d'abolir une dette de \$324 millions des pays africains à son endroit et la suggestion d'indexer les dettes au prix des matières premières sur le marché international. Il a signalé également la création de fonds de reconstruction pour deux pays en guerre, le Liban et le Tchad.

Au chapitre de la coopération, M. Rémillard a mis de l'avant l'aide consentie pour l'agro-alimentaire (formation spécialisée du personnel, recherche en sylviculture et en stockage des récoltes), la création d'un Institut international de l'énergie et la mise sur pied d'une agence de spécialistes francophones dans ce domaine.

M. Rémillard a également vanté la collaboration des pays francophones en matière de communications. Dans un élan d'enthousiasme, il a affirmé que « le réseau TV sera diffusé dans quelques mois en Amérique du Nord », presumant d'une décision et d'un permis que le CRTC n'a pas encore émis.

Enfin, il a relevé la politique adoptée par le sommet pour les livres francophones et la création d'une université des réseaux d'expression française.

Entreprise privée

« Tous ces résultats ont été atteints après un an et demi d'existence », a noté M. Rémillard. Pour poursuivre cet action, il faut une

« action collective et concertée non seulement des gouvernements, mais aussi de l'entreprise privée ».

C'est pourquoi le ministre a invité les gens d'affaires québécois à intensifier les relations économiques avec les pays francophones d'Afrique.

Le chiffre d'affaires afro-québécois est de \$1,8 milliard par année incluant les services mais « le commerce du Québec avec l'Afrique demeure modeste » en dépit de l'accroissement des échanges avec le Gabon, la Tunisie et le Zaïre, croit M. Rémillard.

Cette situation, qu'il attribue à la crise économique que connaissent la plupart des pays africains, pourra être changée grâce à une plus grande participation des milieux d'affaires.

M. Rémillard a signalé qu'on parle déjà d'investissements de \$100 millions à la suite des pourparlers tenus dans le cadre du Forum francophone des affaires qui suit le Sommet de Québec, cette semaine.

Les entreprises québécoises devront poursuivre en s'installant en Afrique et en créant des « joint ventures ».

Quant au gouvernement du Québec, il poursuit ses analyses sur l'opportunité d'ouvrir une délégation commerciale en Afrique. Le Québec ne possède actuellement qu'un seul représentant en Afrique, un délégué culturel à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

vente RETOUR A L'ÉCOLE

La réclame expire le 30 septembre 1987

99.95 ~~149.95~~
Walkie-talkie TRC-217 de 40 canaux et 2.5 W avec limiteur autom. de bruit.
21-1644*

429.95 ~~669.95~~ RABAIS 240 Liquidation
31-3015 Récepteur AM/FM STA-2600 à synthétiseur numérique. 100 W par canal, recherche, mémoire.

119.95 ~~199.95~~
Enceintes 3 voies au son superbe. H.-P. de graves 12" d'intermédiaires 4-1/2" refroidi par liquide et d'aiguës 4". Circuit à disjoncteur.
40-8500

RABAIS 5
19.95 ~~24.95~~
61-8207 Barre à la masse, à 6 prises et disjoncteur à réenclenchement.

RABAIS 31%
8.88 ~~12.95~~
44-658* Mallette en vinyle pour 24 cassettes.

RABAIS 80
199.95 ~~279.95~~ 20-118 Récepteur à balayage PRO-2011, 20 canaux et 8 gammes.

RABAIS 100
199.95 ~~299.95~~ 12-1929 Radio AM/FM stéréo/lecteur d'auto à inversion automatique. 30 W.

RABAIS 30 Liquidation
159.95 ~~189.95~~ 43-604 DUOFONE-166 à H.-P., composition autom. et mémoire programmable.

RABAIS 30
89.95 ~~119.95~~ Interphone à 3 postes/3 canaux branchez-le dans une prise CA. Peut aussi servir entre maisons voisines.

RABAIS 28%
24.95 ~~34.95~~ 65-979 EC-4014, 67 fonctions, scientifique solaire.

Offre Limitée RAPIDE, EFFICACE, ABORDABLE

Apprenez l'anglais avant Noël pour seulement 199.00\$*

Vous pouvez maintenant profiter du même enseignement de haute qualité qu'offre Berlitz dans ses programmes privés, pour seulement 6\$ la leçon.

- Un prix extraordinaire. Le forfait comprend 27 leçons, un manuel et les droits d'inscription.
- Apprenez dans une ambiance amicale et détendue, en groupes de 5 à 7 étudiants.
- Nos instructeurs qualifiés parlent couramment la langue qu'ils enseignent.
- Cours hebdomadaires. (Egalement offerts le samedi et le soir).

*S'applique à un minimum de 5 étudiants.

En raison du nombre limité de places disponibles, il est recommandé de s'inscrire le plus tôt possible. Appelez dès aujourd'hui et renseignez-vous sur le programme Club Berlitz.

BERLITZ
5 Place Québec 529-6161
Montréal, Québec, Trois Rivières, Ottawa, Toronto, Edmonton, Calgary, Vancouver

Centres de Contrôle du Poids

OFFRE SPÉCIALE D'INAUGURATION

Merci Québec!

TEMPS LIMITE

Pour marquer l'inauguration de notre nouvelle clinique de la ville de Charlesbourg, nous vous invitons à vous joindre à nous et à bénéficier gratuitement d'un programme d'amaigrissement de 15 livres.

L'offre est valable pendant un temps limité seulement.*

*Vous devez avoir au moins 30 livres à perdre. Si vous avez moins de 30 livres à perdre, passez quand même nous voir et nous vous accorderons jusqu'à 25% de rabais!!!

Rappelez-vous: Nos spécialistes vous offrent des résultats... pas des promesses!

Garantie des C.C.P. Nous garantissons l'obtenir dans les délais de nos programmes. Si vous ne pouvez pas obtenir une réduction de 15 livres, nous vous remboursons.

centres de contrôle du poids DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 19H

CHARLES BOURG: 4500 Boul. Henri Bourassa 628-8383

STE-FOY: 2600 Boul. Laurier 659-4596

Conférence sur la protection de la couche d'ozone

♦ La Convention de Vienne sur la protection de la couche d'ozone entrera-t-elle en vigueur en 1988 comme le désire le Canada? Et si oui, l'application de ses diverses modalités permettra-t-elle d'éliminer efficacement l'utilisation des polluants chimiques qui détruisent, à ce qu'on croit, cet écran protecteur naturel contre les rayons ultraviolets du soleil? La réponse à ces questions viendra de la Conférence diplomatique qui se tiendra du 14 au 16 septembre à Montréal.

par Raymond GAGNÉ

En principe, 40 pays doivent être représentés à cette conférence qui fera suite à deux ateliers tenus, l'un à Rome, en mai 1986 et l'autre, à Leesburg, aux États-Unis, en septembre dernier, sous l'égide du Programme des Nations-Unies pour l'environnement.

Elle suivra également la signature de la Convention de Vienne par 22 pays, dont le Canada, survenue en mars 1985.

Cette conférence vise à mettre d'accord le plus grand nombre possible de pays sur la procédure à suivre pour atteindre les buts visés par la convention de Vienne soit de réduire de 50 à 60 pour 100 les émissions de chlorofluorocarbones et autres polluants susceptibles de détruire l'ozone de la stratosphère terrestre.

Les chlorofluorocarbones ou CFC sont principalement utilisés comme agents réfrigérants, agents de gonflement ou propulseurs d'aérosols. Libérés dans l'air, ils s'élevaient graduellement dans l'atmosphère et atteignent la couche d'ozone de 20 km d'épaisseur située entre 15 et 50 km au-dessus de la surface terrestre.

Les scientifiques canadiens prétendent, pour leur part, que d'autres polluants contribueraient aussi à réduire la couche d'ozone et voudraient qu'ils soient aussi visés par l'entente à venir.

Déjà, depuis hier, mardi, les experts juridiques et techniques du Programme des Nations-Unies pour l'environnement sont à l'oeuvre, à Montréal, afin de mettre la dernière main à la préparation du document qui doit être signé à l'issue de la Conférence diplomatique.

On désigne ce document comme le Protocole de Montréal sur la réglementation des substances modifiant l'ozone. La signature de 20 pays est requise pour que la Convention de Vienne puisse être appliquée dès 1988.

Le Canada a été le premier à ratifier cette convention en juin 1986. Dix pays seulement ont, depuis, fait de même.

L'hypothèse de la destruction de la couche d'ozone par les CFC remonte à 1974. Un «trou» de la grandeur du territoire des États-Unis a, en effet, été observé dans la partie de la couche d'ozone qui se trouve au-dessus de l'Antarctique. Plus tard, on découvrit un phénomène similaire quoique de dimension plus réduite au-dessus de l'Arctique.

Le développement du phénomène voudrait dire un accroissement des rayons ultraviolets au sol et contribuerait à augmenter les cancers de la peau et les cataractes, affecterait le système immunitaire du corps humain, perturberait la chaîne alimentaire marine et menacerait les organismes aquatiques et les plantes.

Et dans le cas où il s'agirait plutôt d'une modification de la répartition de l'ozone, cela voudrait dire bouleversement important des climats.

On reconnaît, en effet, aux CFC, la propriété de produire un réchauffement de la terre, ce qu'on appelle « l'effet de serre ». Les effets

pourraient être dramatiques: accroissement du taux de mortalité causé par la chaleur, élévation du

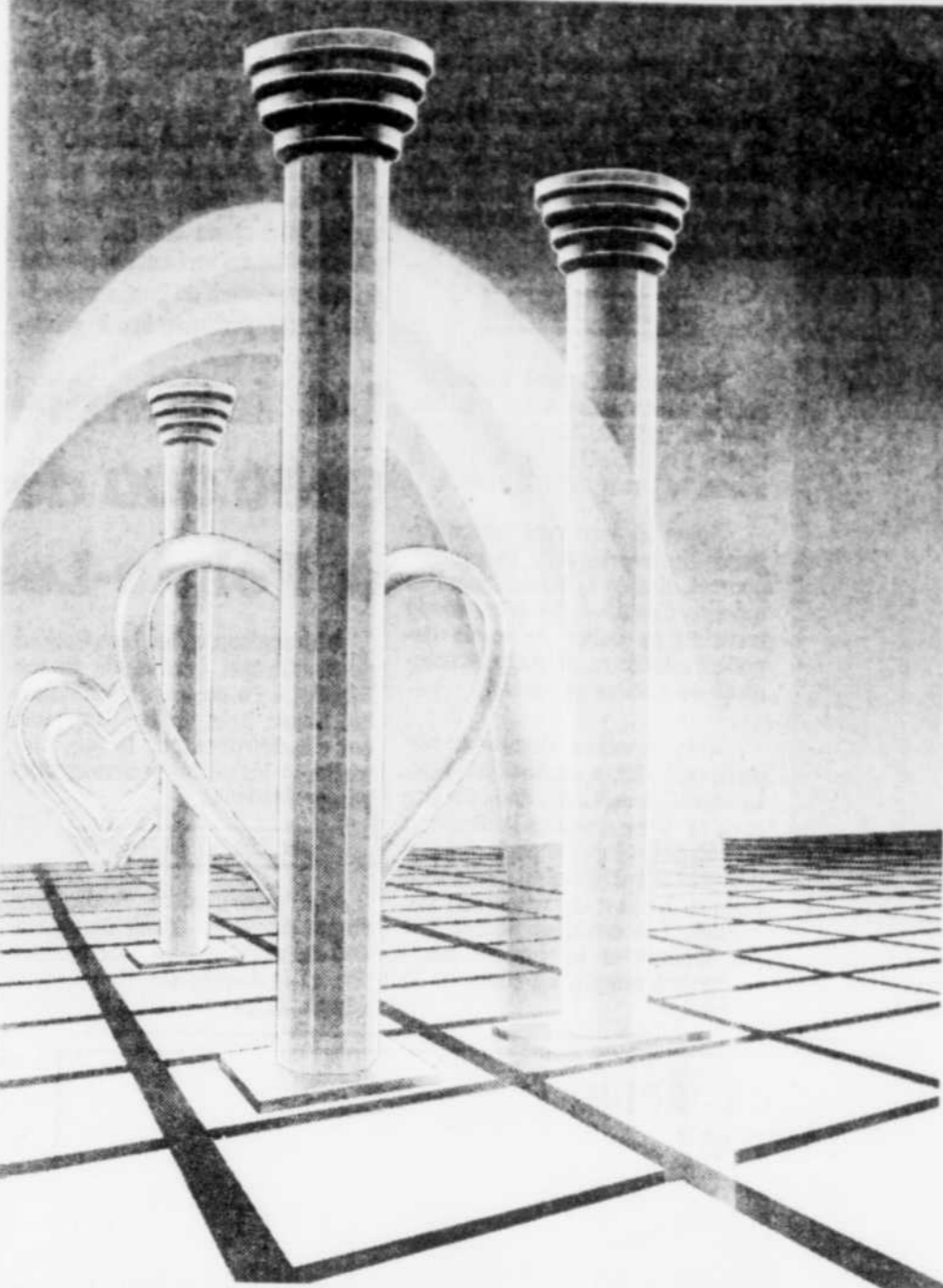
niveau des mers, fonte des calottes polaires, changements dans les régimes de précipitations, modifica-

tions de la flore et de la faune locales, etc.

Les travaux de la Conférence

diplomatique se dérouleront à l'édifice de l'Aviation civile internationale, rue Sherbrooke et devraient,

comme l'entend le Canada, conduire à une solution mondiale d'un problème environnemental global.



EN VEDETTE

jusqu'au 12 septembre
sur la promenade de Place Laurier

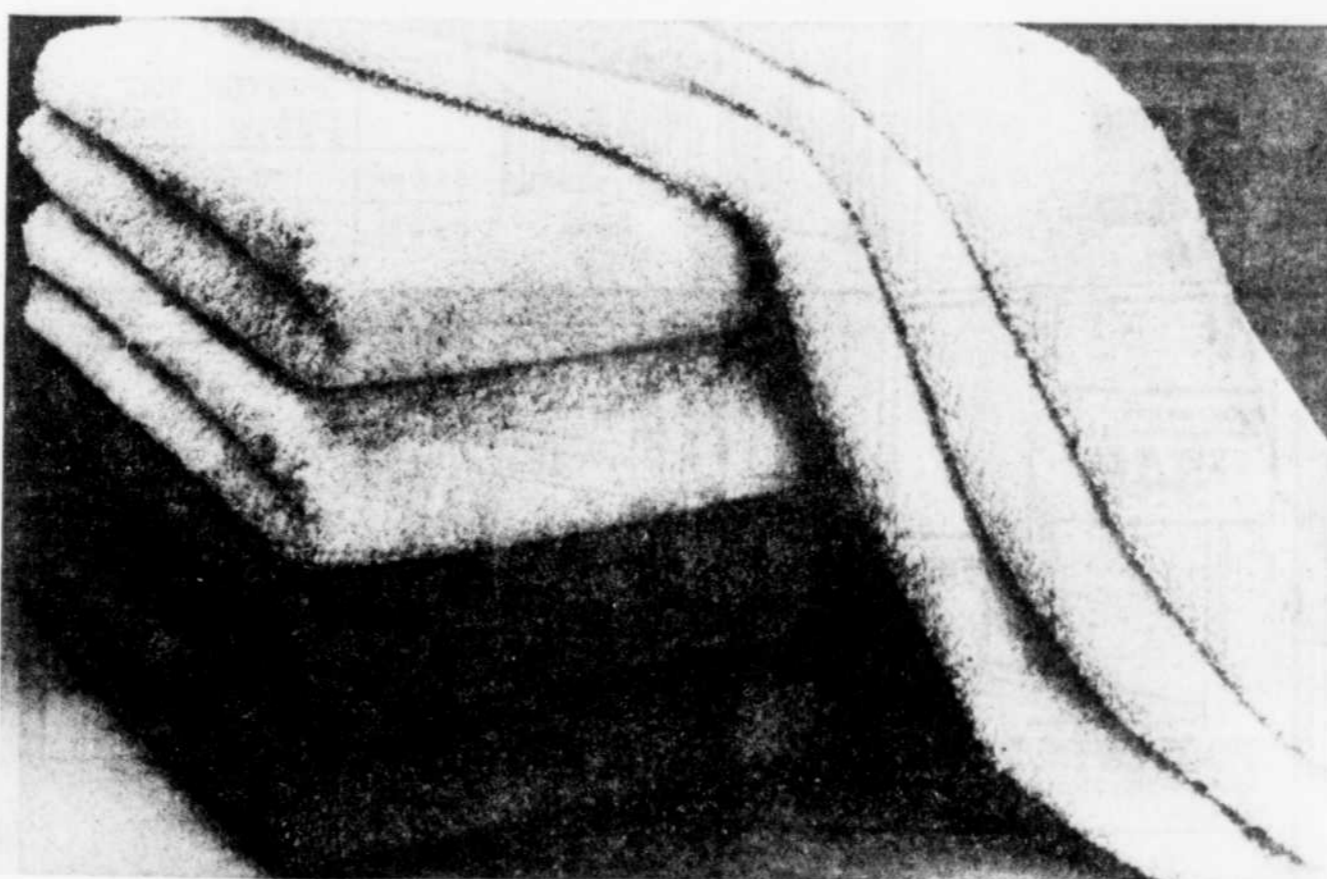
Le salon de la chasse avec son exposition d'animaux empaillés. Des gens qui vous renseignent sur les permis, les activités reliées à ce sport, les équipements, les armes à feu, le travail des fourrures. Bref, un magasinage agrémenté d'un salon toujours populaire qu'est celui de la chasse.

Place
LAURIER

immensément
sympathique!

LE GRAND CONFORT VOUS ATTEND À LA BAIE

JUSQU'À 50% DE RABAIS 'CALDWELL' ET 'SLUMBERWOOL'

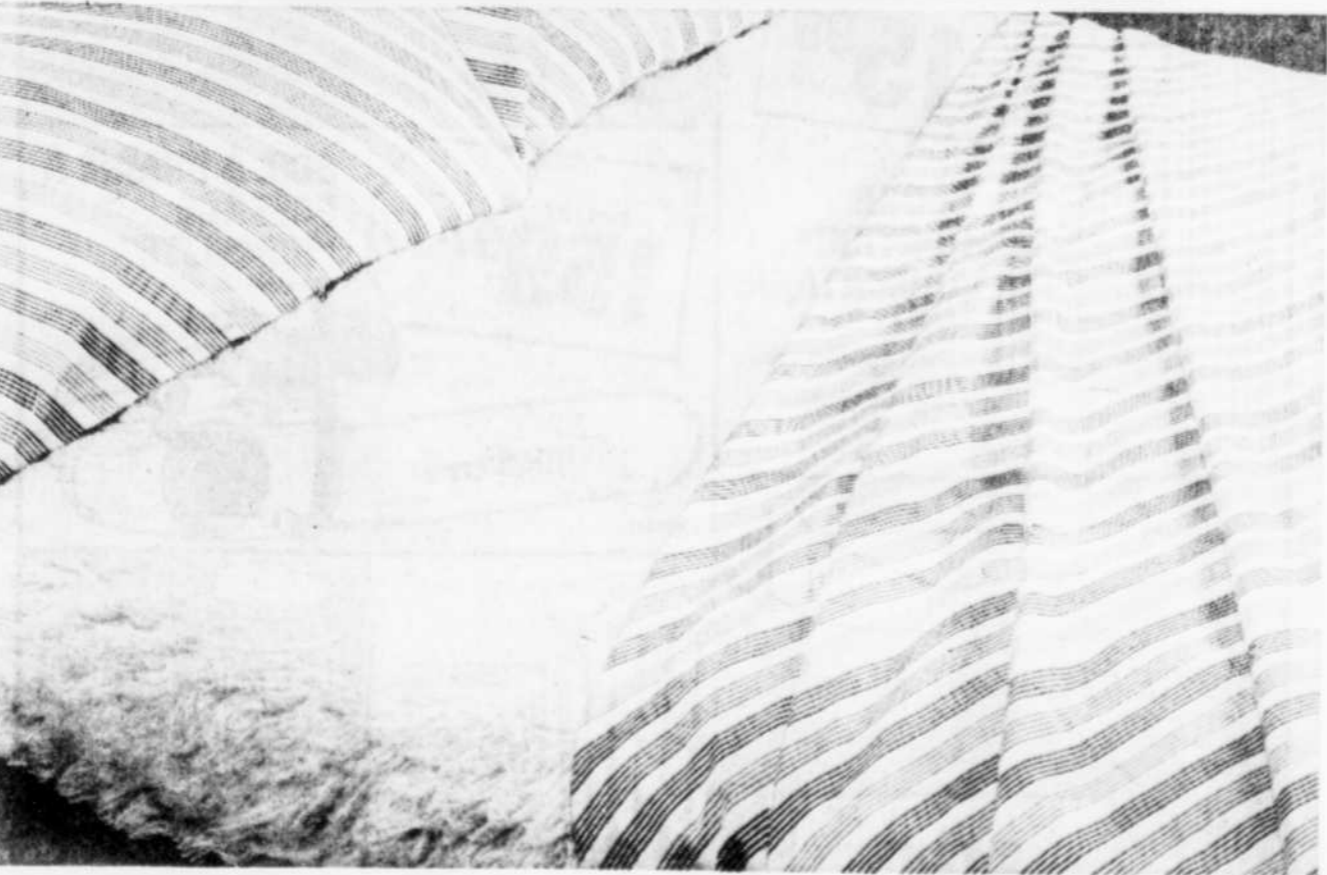


JUSQU'À 50% DE RABAIS

Serviettes éponge Buckingham de 'Caldwell' Merveilleusement épaisses et absorbantes, ces serviettes en pur coton peigné seront votre petite douceur quotidienne. Et c'est un luxe abordable grâce à la Baie! De plus, vous pourrez facilement donner libre cours à vos talents de décorateur avec le superbe choix de couleurs qui s'agenceront à celles de votre salle de bains. Neuf coloris incluant pêche, ananas, bleu poudre, corail, ivoire, rose pivoine, étain, trèfle et blanc. Profitez de ces bons prix pour regarnir vos réserves!

Serviette de bain ord. 16\$ 7,99 CH.
Essuie-mains, ord. 11\$ 5,49 CH.
Débarbouillette, ord. 6\$ 2,99 CH.
Drap de bain, ord. 36\$ 21,59 CH.

Uniquement en magasin



30\$ DE RABAIS

Le couvre-matelas en laine 'Slumberwool' vous garantit une bonne nuit de sommeil. Conçu pour vous procurer le meilleur sommeil possible, il s'adapte aux courbes de votre corps, en le soutenant comme un coussin tout au long de la nuit. Des fibres de 5 cm en laine de Nouvelle-Zélande, très fourrées, vous tiennent au chaud en hiver et au frais en été. En fait, le nec plus ultra du bon sommeil, garanti!

1 place, ord. 169\$ 139\$ CH.
2 places, ord. 229\$ 199\$ CH.
Grand lit, ord. 279\$ 249\$ CH.
Très grand lit, ord. 359\$ 329\$ CH.

Uniquement en magasin

* GARANTIE DE 90 JOURS

Faites l'essai du 'Slumberwool' pendant 90 nuits. Si après cette période d'essai, vous n'êtes pas convaincu de mieux dormir, vous pouvez le retourner à la Baie qui vous le remboursera au complet.

**POUR BIEN CONSTRUIRE
ET RENOVER...**

Le cahier "HABITAT" du SAMEDI... un outil indispensable pour simplifier vos corvées de rénovation.

LE SOLEIL
ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de l'extérieur,
composez le numéro sans frais:
1-800-463-2362

Heures d'affaires
Lundi au vendredi: 7H00 à 17H30
Samedi et Dimanche: 9H00 à 12H00

C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie



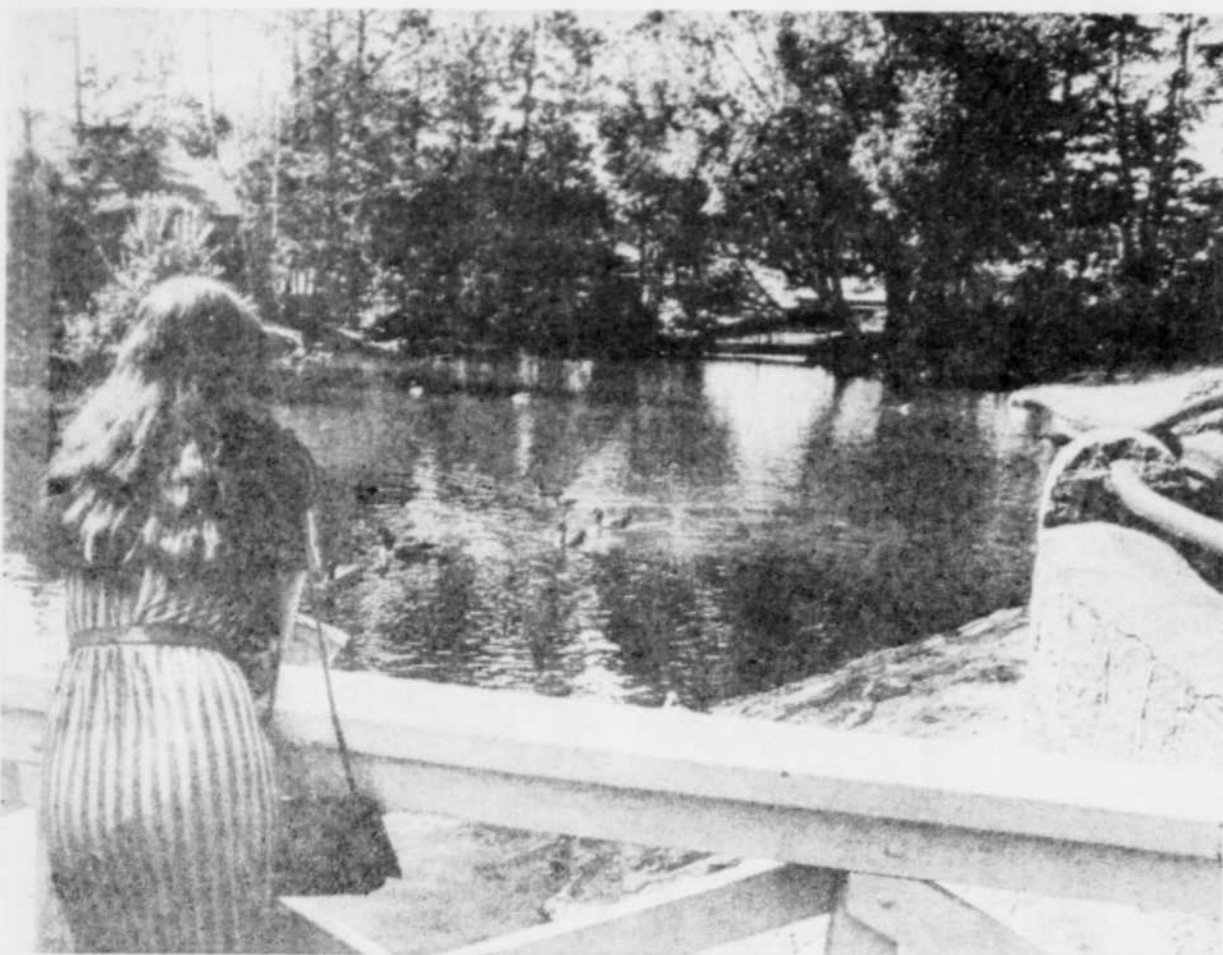
• Galeries de la Capitale et Place Laurier, lun. à mer. de 9 h 30 à 17 h 30; jeu. et ven. de 9 h 30 à 21 h; sam. de 9 h à 17 h.
• Galeries de la Capitale, 627-5922 • Place Laurier (mail sud-ouest), 627-5959



FAITS DIVERS

Poissons tués et animaux du zoo menacés

Déversement d'un polluant dans la Du Berger



L'eau des bassins du jardin zoologique a dû être détournée, hier, à la suite du déversement, vraisemblablement intentionnel, d'une matière toxique dans la rivière Du Berger.

Un déversement d'une matière toxique s'est produit en fin d'après-midi, hier, causant la mort de centaines de poissons dans la rivière Du Berger, à Charlesbourg, et menaçant canards et autres animaux des bassins du jardin zoologique.

par Yves THERRIEN

Vraisemblablement intentionnel, le déversement a été constaté près des rues Du Berger et Notre-Dame, à la sortie d'un tuyau d'égout pluvial se jetant dans la rivière.

Selon M. Jean-Yves Roy, d'Urgence-Environnement, le produit pourrait être de la chaux mais des rapports d'analyses des échantillons recueillis en début de soirée devraient confirmer, ce matin, la nature de la matière polluante.

« Un inspecteur s'est rendu sur place vers 19h, a expliqué M. Roy. Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche ainsi que la direction du zoo ont été avisés pour que des mesures soient prises au jardin zoologique. L'eau a été détournée des bassins. Les animaux ne seraient pas affectés et les bassins pourraient être remplis au cours de la journée. »

Lorsque la nouvelle a été annoncée, pendant la séance du conseil municipal, hier soir, un citoyen a indiqué avoir vu à plusieurs reprises des camion-citernes utilisés pour vider les fosses septiques déverser le contenu des citernes en pleine nuit dans les bouches d'égout du stationnement du jardin zoologique. Cette pratique serait totale-

ment illégale et pourrait mettre en danger la vie des animaux vivant dans les bassins du zoo.

Le maire de Charlesbourg, M. Ralph Mercier a souligné pour sa part qu'il communiquerait ce matin avec Urgence-Environnement et que les services de la ville collaboreraient à une enquête pour trouver la source de ce déversement toxique.

Un incendie cause pour \$250 000 de dommages, à Pointe-Label

La maison et les installations de M. Gaston Perron, de la rue Murray, à Pointe-Label, municipalité située près de Baie-Comeau, ont été détruites par le feu, hier matin, et les pertes pourraient dépasser \$250 000.

par Lucien LATULIPPE

Le même bâtiment de deux étages logeait un atelier de réparation de véhicules, au rez-de-chaussée, et la famille de M. Perron à l'étage. Adjacents ou tout près se

trouvaient une écurie abritant sept chevaux de selle qui ont péri et un endroit (stade) couvert pour l'entraînement des chevaux.

L'alerte a été lancée vers 2h30 de la nuit. Le chef des pompiers de cette localité, M. Jean-Guy Delarosbil, précise que le feu semble avoir éclaté dans l'atelier de mécanique où il y avait deux camionnettes qui ont été détruites. Une enquête a été instituée par la Sûreté du Québec pour connaître la cause du sinistre.

Eveillés par la fumée

C'est Gino Perron, un des fils du propriétaire, qui a lancé l'alerte. Il était à la maison avec un couple d'amis. Tous trois ont été éveillés par la fumée et c'est de justesse qu'ils ont pu s'échapper.

Le bâtiment était tout en feu à l'arrivée des pompiers et il n'y avait rien faire pour sauver quoi que ce soit. L'incendie a été maîtrisé vers 6h, mais ce n'est pas avant 13h que M. Delarosbil a pu quitter les lieux avec ses hommes. Les pompiers de Baie-Comeau ont participé à la lutte contre l'élément destructeur et personne n'a été blessé.

Selon M. Delarosbil, il n'y avait pas de bouche d'incendie dans les environs. Un camion avec une citerne de plus de 20,000 litres allait s'approvisionner à la plus proche située à près de neuf kilomètres. L'eau d'un ruisseau puisée avec des pompes portatives a aussi servi à noyer les flammes.

Un long congé sans accident mortel, sur la Côte-Nord

Aucun accident mortel n'a été enregistré sur la Côte-Nord, au cours du long congé de la fête du Travail. La Sûreté du Québec à Baie-Comeau était des plus heureuses de ce résultat obtenu qu'elle attribue à la surveillance étroite exercée sur tout son territoire. Tout le personnel disponible avait été mis à contribution, même les agents qui ont l'habitude de travailler dans les bureaux.

par Lucien LATULIPPE

Le porte-parole de ce corps policier mentionnait, hier, que seulement deux accidents avec blessés et trois accidents avec dégâts matériels avaient été enregistrés. Il ajoutait que les agents avaient distribué 333 avis d'infraction et 180 billets de 48 heures.

Huit automobilistes ont aussi été arrêtés pour avoir conduit alors que leurs facultés étaient diminuées par l'alcool. A ce sujet, les agents ont utilisé l'appareil « alert » pour détecter les fautifs.

Sur les 333 avis d'infraction, 280 ont été servis à des automobilistes qui ne respectaient pas la vitesse permise. Les autres ont été distribués pour différents motifs, dont celui de ne pas avoir bouclé la ceinture de sécurité.

Dans la région 03
A cause du Sommet de la francophonie, la SQ à Québec n'a pas organisé de surveillance spéciale. La région 03 déplore, de vendredi à lundi inclus, neuf morts sur les routes, dont quatre dans l'accident du boulevard Laurier, à Sainte-Foy. Les autres tragédies ont eu lieu sur l'île Verte (un mort), à Saint-Joseph (deux morts), à Berthier-sur-mer (un mort), et à Auclair, dans le Témiscouata (un mort).

Une collision a de plus fait six blessés dont quelques-uns sont dans un état grave. Elle a eu lieu sur la route 138 à Saint-Hilarion, vers 17h30, lundi. Deux autres se sont tamponnées avec violence à la suite d'un dépassement effectué par une camionnette qui ne s'est pas immobilisée. Sylvette Gagnon, âgée de 17 ans, de Saint-Aimé-des-Lacs, serait dans un état critique à l'hôpital de l'Enfant-Jésus et l'un de ses frères aurait aussi été gravement blessé.

Le castor bricoleur

LIVRAISON GRATUITE À L'INTÉRIEUR D'UN RAYON DE 30km.

GARAGE DÉMONTABLE EN ASPENITE 10 X 6 pi

- ensemble comprenant panneaux, montants en épingle 2 x 3 po et 2 x 6 po, clous et instructions
- toile non incluse

GARAGE • 10 x 16 x 6 pi	159⁹⁹	TOILE POUR PORTE	32⁹⁹
• 10 x 20 x 6 pi	199⁹⁹	TRINGLE 10 pi	12⁹⁹

REMISE DE JARDIN "LE CASTOR"

- 6 x 8 pi environ
- Vinyle blanc ouivoire

PAYEZ ET EMPORTEZ

Ord.: \$629.00

\$599

CABINE DE DOUCHE NÉO-ANGULAIRE

- 38 x 38 x 76 po
- murs en plastique blanc résistant
- cadre fini blanc

Ord.: 535.99

\$429

COIFFEUSE "MIROLIN"

- modèle 1620
- blanc
- 16 x 20 po
- dessus compris
- robinets en sus

59⁹⁹

PORTES DE PATIO

- cadre 7-1/4 po recouvert de vinyle blanc

Modèle PH 1500 • 58-7/8 x 81-9/16 po

\$449

Modèle PH 1800 • 70-7/8 x 81-9/16 po

\$489

BAIN EN FIBRE DE VERRE

- 5 pi
- blanc, os ou gris

Ord.: 184.99

\$149

ÉCHELLES COULISSANTES EN ALUMINIUM

- 20 pi
- 24 pi

69⁹⁹
\$79

ESCABEAUX D'ALUMINIUM

- 5 pi
- 6 pi

\$30
\$35

CÈDRE RUSTIQUE AROMATIQUE

- 5/16 x 3-5/8 po
- No 1
- chaque paquet couvre 12 pi ca.
- longueurs variées

15⁹⁹ le pqt

SCIE À CHAÎNE À ESSENCE "HOMELITE"

- modèle XL-12

Ord.: 179.99

159⁹⁷

CIMENT AVEC SABLE OU MÉLANGE À MORTIER "SAKRETE"

- AU CHOIX

Ord.: 4.19

265

30 kg

PISTOLET À CALFEUTRER

- modèle 1126

4⁹⁹

650426

HOTTE DE CUISINE 30 po

- convertible
- 2 vitesses
- blanc, amande ou gris

\$39

POUBELLE DE PLASTIQUE

- 17 gal./77 litres

9⁹⁹

PEINTURE "LE CASTOR"

- latex d'intérieur
- mat, base foncée, base moyenne ou blanche

Ord.: 19.99

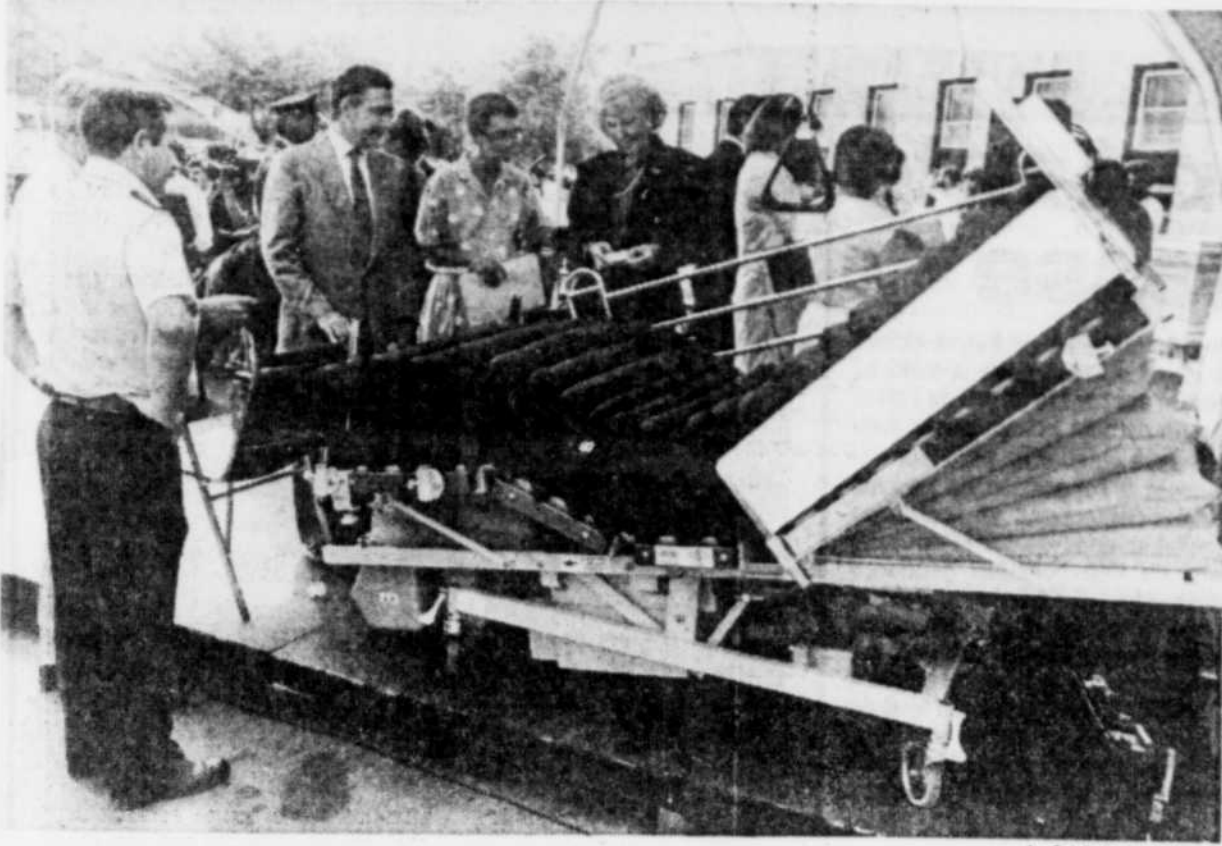
14¹⁹

4 L

Prix en vigueur du 8 au 12 septembre 1987. Venez tôt pour un meilleur choix!

CHARLESBOURG
5500, Des Gradins
627-2870

STE-FOY
999 De Bourgogne,
658-8811



Le Soleil, Roland Marcoux



Le Soleil, Roland Marcoux

Ce lit spécial permet de réduire la surface portante et, par conséquent, de diminuer les souffrances des grands brûlés. C'est une partie des \$700 000 recueillis l'an dernier qui a permis de se le procurer.

Trente-deux élèves de l'école Saint-Maxime (l'institut de formation des pompiers de Montréal) sont partis hier de Québec pour courir porter un message au responsable du Centre des grands brûlés de la métropole.

Lancement de la campagne Loto-Pompier Objectif de \$1 million pour aider les grands brûlés

♦ Pour sa cinquième année d'existence, la campagne *Loto-Pompier 1987*, lancée hier, vise un objectif d'un million de dollars dont les profits seront versés aux centres des grands brûlés de l'Hôtel-Dieu de Montréal et de l'hôpital du Saint-Sacrement de Québec afin de leur permettre de financer leur recherche et de se procurer du nouvel équipement.

par Michel TRUCHON

À Québec, le Dr Alphonse Roy, directeur médical du Centre suprarégional des grands brûlés de l'Est du Québec, a précisé, hier, que c'était en grande partie grâce aux sommes recueillies que l'on avait pu faire tant de progrès dans ce domaine de la médecine où, il y a quelques années à peine, un brûlé sur 80 pour 100 du corps était quasi irrémédiablement condamné.

Aujourd'hui, grâce aux nouveaux traitements et aux nouvelles machines, ces personnes ont une bonne chance de survie. Chaque année, le centre suprarégional de l'Est accueille environ 150 patients.

C'est un secteur qui demande constamment de l'étude et de la recherche, comme en témoigne le directeur des laboratoires de recherche, le Dr François Auger, qui avoue commencer à être à l'étroit, avec les membres de ses équipes, dans les locaux qui leur sont présentement réservés.

Aussi, a-t-on besoin d'un nouveau laboratoire, plus vaste et mieux équipé, et ce sont les fonds provenant de la vente des billets de *Loto-Pompiers 1987* qui permet-

tront de le mettre sur pied. Un tel centre de recherches, a précisé le Dr Alphonse Roy, va nécessiter un investissement d'environ un demi-million de dollars.

La campagne de cette année est sous la présidence d'honneur de l'homme d'affaires Bernard Lemaire, président de Cascades Inc. M. Lemaire sait de quoi il parle et

est en mesure de connaître les besoins des médecins et chercheurs, lui qui a arpenté les corridors du Centre des grands brûlés pendant trois mois, alors que son fils y subis-

sait des traitements.

Loto-Pompier 1987 qui se poursuivra jusqu'au 30 octobre offre, cette année, la possibilité de gagner deux voitures, en plus de divers prix

de valeur. Elle a démarré hier matin par une course à relais faite par les coureurs de l'école des pompiers de Montréal, entre la capitale et la métropole.

Y A DU NEUF!

AU CARREFOUR CHARLESBOURG



- | | |
|-----------------------------------|-------------------------------|
| 1 T.J. MOORE / HALLMARK | 11 SILHOUETTE |
| 2 CHAUSSURES ÉRICA | 12 BOUTIQUE ÉLECTRA |
| 3 BOUTIQUE LES MÔMES | 13 SALON DARBOURG ELLE ET LUI |
| 4 PELLETIER AUTOS | 14 L'HERBORISTERIE |
| 5 BOUTIQUE AMOUR | 15 BOUTIQUE RIVAGE |
| 6 COMPTOIR DU BAS | 16 BOUTIQUE COTON FUN |
| 7 LE CHARLES MAGNE MODE MASCULINE | 17 LE GRENIER D'ÉMILIE |
| 8 SALON LISETTE | 18 BOUTIQUE UNISEXE |
| 9 CLUB AUTOMOBILE | 19 JYNISE |
| 10 MARIE-JOLIE | 20 BIJOUX MODE |

Carrefour Charlesbourg
8500, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg



CLUB RICHELIEU-QUÉBEC
Déjeuner-causerie



M. Jean-Louis Roy
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DU
CLUB RICHELIEU-QUÉBEC

prononcera une conférence sur les retombées économiques du Sommet de Québec le lundi 14 septembre 1987, à 12h00 au Château Frontenac.
Réservation: 643-8610 (Sylvie Girard)
Coût: 15\$

portes & fenêtres LAVAL inc.

CONNAISSEZ-VOUS LES PORTES ET FENÊTRES

unik
ALCAN
LORENDO
BÉRO

CHEZ NOUS, ON LES VEND À BON PRIX!

CARREFOUR LES SAULES 877-1484
5150, boul. de l'Ornière
Québec

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi: 9h à 17h30
Mardi: 9h à 17h30
Mercredi: 9h à 17h30
Jeudi: 9h à 17h30
Vendredi: 9h à 17h30
Samedi: 9h à 17h
Dimanche: 9h à 17h

LE MONDE

Danemark: la coalition sortante l'emporte d'extrême justesse

♦COPENHAGUE (AFP, AP) - Le gouvernement minoritaire de centre-droit du premier ministre conservateur danois Poul Schlüter a été reconduit d'extrême jus-

tesse à la tête du pays pour un nouveau mandat de quatre ans, à l'issue des élections législatives anticipées organisées hier dans le pays.

Selon les résultats officiels définitifs, la coalition quadripartite sortante (conservateurs, libéraux, centristes-démocrates, chrétiens), associée aux radicaux et au Parti du

progrès (extrême droite), a enlevé 90 sièges, soit tout juste la majorité absolue sur les 179 sièges du Folketing (Parlement à chambre unique).

Quatre-vingt-cinq mandats reviennent à l'opposition de gauche, sociaux-démocrates et socialistes populaires appuyés par le nouveau Parti du Cap commun (tendance communiste). Ce dernier, animé par le président du Syndicat des marins danois Preben Moeller Hansen, est en effet parvenu à faire son entrée à l'Assemblée en dépassant le seuil de 2 pour 100 nécessaire pour y figurer, recueillant 2,2 pour 100 des suffrages et possédant ainsi 4 mandats.

Le tassement à gauche de l'électorat semble avoir profité surtout au Parti socialiste populaire, qui est né d'une scission des communistes en 1956 et s'oppose à la présence du Danemark au sein de l'OTAN et de la Communauté économique européenne.

Pendant la campagne électorale, la gauche a notamment reproché au gouvernement sortant d'avoir été incapable de réduire le déficit de la balance commerciale du Danemark (environ \$7 milliards) et le chômage qui, à 8 pour 100, est le plus élevé de toute la Scandinavie.

À l'annonce des résultats, le premier ministre Poul Schlüter a déclaré: «Le gouvernement se maintiendra au pouvoir. Une majorité non socialiste s'est dessinée. Il n'y aura pas de gouvernement mené par le social-démocrate Anker Joergensen».

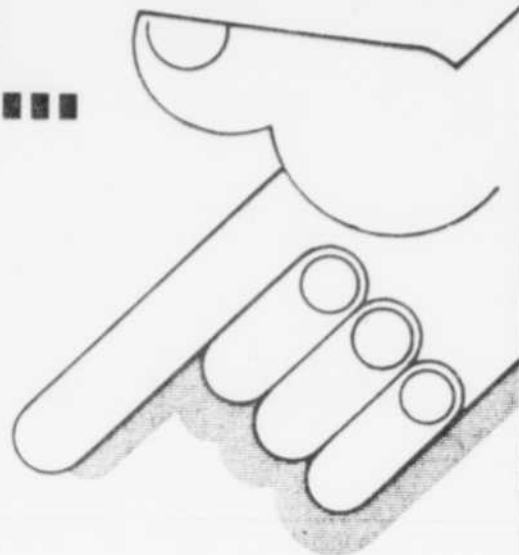
À eux seuls, les quatre partis composant la coalition quadripartite sortante ne totalisent que 70 mandats et ne pourront pas gouverner sans appui. Ils devront donc forcément rechercher le soutien conjugué des radicaux (11 sièges) et du Parti du progrès (9 sièges).

Bien que n'obtenant qu'une majorité étiquée, le gouvernement de M. Schlüter peut cependant se prévaloir d'un nouveau vote de confiance des électeurs.

Arrivé au pouvoir en septembre 82 à la suite de la démission des sociaux-démocrates, M. Schlüter avait axé sa campagne électorale sur le thème du «redressement économique», demandant aux électeurs de lui accorder un nouveau soutien pour poursuivre l'effort entrepris et «continuer de travailler».

Quelque 3,8 millions de Danois étaient appelés aux urnes hier, dont 300.000 jeunes nouveaux électeurs. Le scrutin avait été convoqué quatre mois avant l'échéance normale par le premier ministre. ●

ANNONCEURS PRENEZ NOTE...



LE SOLEIL

publiera le jeudi
24 septembre 1987
son cahier spécial

"VOTRE FOYER"

Par le biais d'entrevues avec des décorateurs, ce cahier brosse le tableau complet des nouvelles tendances dans les domaines du meuble, de la décoration, de l'éclairage, bref, de l'aménagement de l'espace intérieur. Un domaine qui évolue rapidement, depuis quelques années, avec l'apport de nouveaux matériaux, de styles et techniques avant-gardistes.

Y SEREZ-VOUS?

Date limite de réservation:
mercredi 16 septembre
Communiquez avec
votre représentant ou
M. André Dumont: 647-3435

LE SOLEIL



Cours de spécialisation en bureautique

Pour faire face à la nouvelle technologie qui nous envahit, le Collège Bart a mis sur pied une série de cours en bureautique pour les personnes oeuvrant dans le domaine du secrétariat ou celles en quête d'un emploi dans ce secteur.

CONTENU

Cours 1: Micro-ordinateurs
Cours 2: Lotus 1, 2, 3
Cours 3: D. Base III +
Cours 4: Traitement de textes (Word Perfect 4.1)

REMARQUE:

- Ces 4 cours sont dispensés de façon consécutive.
- 1 personne par appareil.
- Groupe de 15 élèves maximum.

Début des cours, le 14 septembre 1987

Lundi au vendredi, 9h30 à 12h30

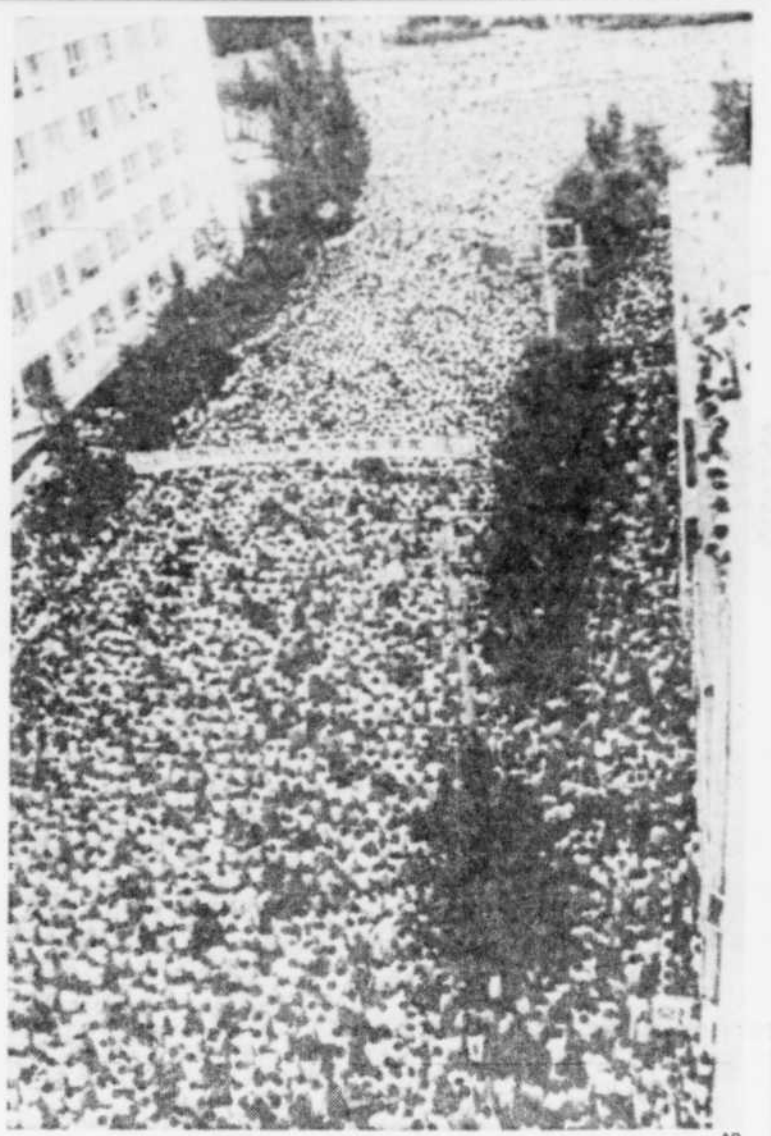
Tous ces cours sont de niveau collégial et reconnus par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.

Pour s'inscrire ou obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec le



Collège
Bart

751, côte d'Abraham, Québec G1R 1A2 — 522-3906



Une mer de monde!

Des centaines de milliers de personnes ont envahi hier une avenue de Kwangju menant à la place centrale de la capitale provinciale, à 265 km au sud de Séoul, dans l'attente de voir le leader de l'opposition sud-coréenne Kim Dae-jung. Il s'agissait de la première visite de Kim dans sa province natale, où il a un large appui politique, depuis 1972.

L'Irak reprend ses attaques contre les pétroliers iraniens

♦BAGDAD (AFP, Reuter et AP) - L'aviation irakienne a lancé des raids simultanés contre deux « importants » objectifs navals — terme désignant généralement un pétrolier dans les communiqués irakiens — au large du terminal iranien de l'île de Kharg, mettant fin à une accalmie de quatre jours, a indiqué un porte-parole militaire à Bagdad.

Selon le porte-parole cité par l'agence irakienne de presse INA, les chasseurs irakiens ont touché à 21h00 locales ces deux navires, qui se trouvaient à l'est de Kharg (nord-est du Golfe). Tous les appareils irakiens ont regagné leurs bases sans dommage après avoir « atteint leurs objectifs avec précision », a-t-il ajouté.

Les sources maritimes à l'écoute permanente des appels en provenance des navires en difficulté dans le Golfe n'ont pas été en mesure de confirmer immédiatement ces attaques. Les pétroliers iraniens ou affrétés par l'Iran ne lancent généralement pas de message de détresse en cas d'attaque.

L'Irak avait annoncé samedi un

raid contre un pétrolier au large des côtes iraniennes, dans le Golfe. Cette attaque n'avait pas été confirmée de source maritime indépendante.

Le ministre de l'Information Latif Nassif al-Jassem a déclaré au cours d'une conférence de presse que l'Irak poursuivait ses raids contre les installations pétrolières iraniennes jusqu'à ce que Téhéran accepte la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies adoptée le 20 juillet dernier et ordonnant un cessez-le-feu dans le Golfe.

Le secrétaire général de l'ONU Javier Perez de Cuellar est attendu demain dans la région, dans le cadre d'une nouvelle mission de paix.

Par ailleurs, le Pentagone a annoncé hier que le coût de ses opérations d'escorte de navires koweïtiens va s'élever à \$70 millions US vers la fin septembre. Si ces opérations devaient se poursuivre au rythme actuel, la marine américaine devra déboursier de \$15 à \$20 millions US de plus par mois par rapport au budget 1988.

Plus de 24 navires américains se trouvent actuellement dans la région du golfe Persique. ●

Trois Palestiniens et deux Libanais exécutés

♦BEYROUTH (NYTNS) - Trois Palestiniens et deux Libanais ont été exécutés hier à Tyr (Sud-Liban) par des miliciens du mouvement chiite Amal.

Selon le chef de ce mouvement, M. Nabih Berri, qui est également ministre de la Justice, les cinq hommes avaient avoué avoir assassiné six personnes, dont un officier libanais et un moine catholique, dans la région de Tyr. Ils auraient agi sur ordre du président de l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP), M. Yasser Arafat.

Ces exécutions interviennent alors qu'Amal et l'OLP sont actuellement en négociations sur les moyens de mettre fin aux affrontements autour des camps palestiniens de Beyrouth et du Sud-Liban. Ces pourparlers, amorcés dans la capitale libanaise, doivent se poursuivre aujourd'hui à Saïda, ville située à quelque 40 km au sud de Beyrouth.

Les deux parties s'étaient mises d'accord, un peu plus tôt, sur le principe d'un échange de prisonniers. ●

Un ministre brésilien tué dans l'explosion d'un avion

♦CARAJAS, Brésil (AFP) - M. Marcos Freire, ministre brésilien de la Réforme agraire, est décédé hier soir à Carajas (État du Para, nord du pays) dans l'explosion de l'appareil des forces aériennes brésiennes qui le ramenait dans la capitale fédérale, apprend-on de bonne source.

Selon les premières indications, l'appareil aurait explosé en vol, 8 secondes après le décollage de l'aéroport de Carajas.

L'appareil, un « HS » de l'armée de l'air, ramenait le ministre et son équipe de Altamira et Tucuman plus au nord dans l'État du Para, où il avait visité deux projets de colonisation officielle par des paysans sans terres.

L'avion a atterri peu après 19h00 locales sur la piste de Carajas, proche de la riche mine de fer de la Companhia do Rio Doce, pour s'approvisionner en carburant. C'est au décollage, que, selon les informations recueillies sur place, l'avion a explosé.

A son bord en plus du ministre, se trouvaient le président de l'Institut national de la colonisation et de

la réforme agraire (INCRA), M. Jose Eduardo Raduan, le secrétaire général du ministère de la Réforme agraire, M. Ircu Pessoa, un jeune homme dont l'identité est encore inconnue, et quatre membres d'équipage. Il n'y a aucun survivant. ●

Sida: des chiffres trompeurs

ATLANTA (AFP) - Les chercheurs du Centre de contrôle des maladies (CCM) d'Atlanta, où sont remises à jour chaque semaine les statistiques américaines sur le sida, ont reconnu qu'environ 40 pour 100 des cas de sida échappaient à tout recensement malgré l'apparente précision des chiffres fournis par les responsables américains. Selon une récente étude réalisée à Boston, 52 pour 100 des cas de sida recensés non pas été reportés comme tels sur les certificats de décès où figure le plus souvent comme première

cause du décès une infection secondaire due au virus du sida, comme « pneumonie » par exemple.

Aide canadienne au Ghana

ACCRA (AFP) - L'Agence canadienne pour le développement international (ACDI) a accordé au Ghana une aide de 12,5 millions de dollars canadiens pour l'extension de son réseau électrique aux zones rurales, a-t-on appris hier de source officielle à Accra. Cette aide permettra au Ghana d'acheter du matériel canadien pour la construction d'un réseau électrique de 410 km entre Kumasi (centre du pays)

et Bolgatanga (nord du pays). Depuis 1981, le total de l'aide canadienne au Ghana s'élève à plus de 150 millions de dollars canadiens.

Drogue: saisie record en Italie

ROME (AFP) - La police italienne a saisi 50 kilos de cocaïne très pure dans le port de Bari (Pouilles - sud de l'Italie) et arrêté plusieurs trafiquants, dont un ressortissant ouest-allemand et cinq Colombiens. Cette saisie, dont la valeur totale est estimée à quelque 50 milliards de lires (environ 50 millions de dollars canadiens), est la plus importante jamais réalisée en Italie.

SUPER CARNIVAL

BEAUPORT

LÉVIS

NEUFCHÂTEL

CARREFOUR BEAUPORT

PLACE CARNIVAL

CARREFOUR NEUFCHÂTEL

LA VRAIE

Économique!



JEUNE DINDON SURGELÉ
Cat. utilité, 8 à 12 lb
2.18/kg

99¢



PEPSI-COLA OU SEVEN-UP
Reg. ou diète, bout consignées de 750 ml

87¢ + dépôt



DETERGENT À LESSIVE
Surf, bte de 6 litres

269



PÂTES ALIMENTAIRES
Splendor, spaghetti, spaghettini ou macaroni coupé, sac de 900 g

79¢



SAUCE OU PÂTE DE TOMATE
Hunts, bte de 7.5 ou 5.5 oz

78¢



MÉLANGE POUR CROUTE À CARTE
Brodie XXX, bte de 490 g

89¢



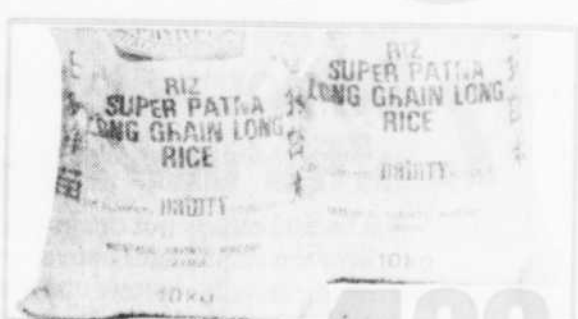
FARINE TOUT USAGE
Five Rose, sac de 10 kg + boni de 1 kg

799



MAÏS EN CRÈME
Sunny Farms, bte de 14 oz

2/100



RIZ SUPER PATNA
Dainty, sac de 10 kg

499



MÉLANGE À SOUPE POULET ET NOUILLES
Stuart House, en sachet de 60 g

4/100



LÉGUMES ASSORTIS
Idéal, pois d'Albray, fèves jaunes, pois et carottes, bte de 10 oz

2/100



HUILE VÉGÉTALE
Pasquale, cont. de 3 litres

199



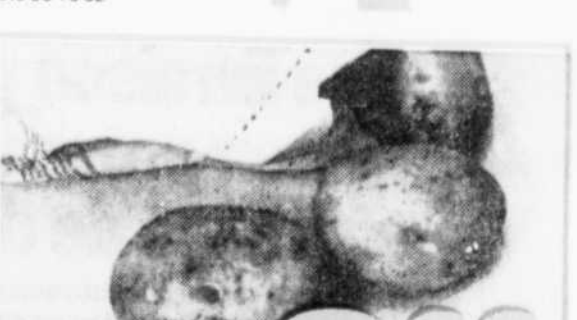
PEPSI-COLA OU SEVEN-UP
Reg. ou diète, caisse de 24 canettes consignées, de 10 oz

689 + dépôt



CIGARETTES AU CARTON
Reg. ou King Size, marques populaires, 8 paquets de 25

2099



POMMES DE TERRE LAVÉES
Du Québec, Canada No 1, sac de 50 lb

399 /ch

JAMAIS PERSONNE N'A MENÉ UN SUPERMARCHÉ COMME NOUS

HEURES D'OUVERTURE:

Lundi au mercredi 9h à 18h
Jeudi et vendredi 8h30 à 21h
Samedi 8h30 à 17h

Prix en vigueur à tous vos Super Carnaval de la région de Québec seulement. Pas de vente aux marchands. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Photos à titre indicatif seulement. Le texte prévaut en tout temps.

SUPER CARNIVAL

La Société canadienne des postes prend un engagement envers tous les Canadiens.

Chaque citoyen a le droit de savoir ce qui se passe à la Société canadienne des postes. Un changement fondamental en cours devrait profiter à tous. Nous sommes les premiers à admettre qu'il est grand temps que la Société canadienne des postes s'améliore. Aujourd'hui, nous réalisons des changements qui nous permettent pour la première fois de nous engager formellement à vous offrir un meilleur service. Ces changements sont complexes et nous y travaillons depuis plus de deux ans. Nous avons conçu cette annonce afin de vous les faire connaître et d'indiquer la façon dont vous pouvez en profiter. Ce ne sont là que les premiers d'une longue suite de changements importants. Nous continuerons d'améliorer notre service et de vous en informer.

Huit mesures immédiates afin de vous offrir un meilleur service.

1. Des bureaux franchisés offrant de plus longues heures d'ouverture dans des endroits plus pratiques.

Des comptoirs de vente uniformisés apparaissent partout au Canada, tant dans les régions rurales que les régions urbaines, dans les épiceries, les librairies, les pharmacies, les centres commerciaux, entre autres. Ces comptoirs de vente offrent tout ce qu'on trouve ordinairement dans un bureau de poste traditionnel, en plus des avantages des magasins où ils sont situés : meilleurs emplacements, stationnement, heures d'ouverture prolongées. Tout point de vente respectera des normes sévères de sécurité. Nos premiers bureaux franchisés sont déjà ouverts à Toronto, Winnipeg et London. Nous projetons d'ouvrir 50 bureaux franchisés d'ici la fin de l'année et augmenter de 12 000 à 18 000 d'ici dix ans le nombre total de points de vente.

2. Un plus grand nombre d'endroits où cueillir et poster votre courrier.

L'année dernière, nous avons ajouté au pays, plus de 3 500 endroits où on peut mettre une lettre à la poste. Nous ajoutons des bureaux franchisés et installons des Super-boîtes dans lesquelles vous pouvez facilement poster votre courrier. Nous avons aussi augmenté de 360 le nombre de bureaux où vous pouvez cueillir vos colis, votre courrier recommandé et tout autre courrier exigeant une signature. Nous continuerons d'ajouter des endroits où cueillir et poster votre courrier en nous basant sur les résultats d'études qui nous indiqueront où les besoins sont les plus pressants.

3. Un système de transport plus fiable à la grandeur du pays.

Des changements importants ont été apportés à notre système de transport pour le rendre plus fiable et réduire considérablement les délais de transport. Par exemple, nous avons supprimé graduellement l'utilisation des trains. En plus du transport aérien et maritime, nous utiliserons des camions supplémentaires pour le transport routier. Les trains sont soumis à des horaires fixes alors que les camions circulent au gré des besoins. Cela permet de gagner jusqu'à deux jours pour le transport du courrier entre Montréal et Vancouver.

4. Une livraison plus rapide du courrier en provenance de l'étranger et frappé de droits de douane.

Nous avons conclu une entente avec les douanes canadiennes pour vous permettre de recevoir votre courrier en provenance de l'étranger et frappé de droits de douane avant que ces droits ne soient payés. Votre courrier vous est livré directement au lieu d'être retenu dans un des bureaux des douanes canadiennes. Vous n'avez alors qu'à faire parvenir au bureau des douanes un cheque couvrant le montant.

5. Des contrôles sévères qui permettent de limiter la hausse du prix des timbres.

De nouveaux contrôles administratifs plus stricts, une efficacité accrue et l'augmentation du volume du courrier nous permettent de limiter les hausses du tarif de base de la poste aux lettres au niveau ou au-dessous du taux d'inflation. Nous prévoyons une hausse de 0,01 \$ pour janvier 1988.

6. De nouvelles méthodes de traitement du courrier vous assurant une livraison plus fiable.

Nous avons amorcé la mise en place de nouveaux équipements qui traiteront le courrier plus rapidement. Nous avons placé tout notre équipement sous étroite surveillance et un programme strict d'entretien permet de réduire les pannes au minimum. De plus, nous utilisons un nouveau code de couleurs pour tout le courrier. Lorsque le courrier nous parvient, nous lui attribuons une couleur. Nous pouvons ainsi, à tout moment, grâce aux couleurs, voir immédiatement si le courrier est à temps et prendre au besoin des mesures correctives.

7. De nouvelles normes pour vous offrir une livraison plus régulière.

À la Société canadienne des postes, nous savons que vous avez besoin d'un service de livraison auquel vous pouvez vraiment vous fier. C'est pourquoi nous avons établi de nouvelles normes que tous les employés s'efforcent de respecter, ce qui signifie, pour toute lettre dûment préparée un délai de livraison maximum de 2 jours à l'intérieur d'une même ville, la date de mise à la poste non comptée, de 3 jours entre les grands centres d'une même province, et de 4 jours entre les grands centres au Canada.

8. Un centre de contrôle qui fonctionne 24 heures sur 24 afin de respecter les délais de livraison.

Pour la première fois dans l'histoire des Postes canadiennes, nous avons un centre de contrôle qui suit votre courrier à chacune des étapes de son acheminement à travers le pays. En cas de problème, le personnel du centre de contrôle en est immédiatement avisé et prend les mesures qui s'imposent. Si une machine tombe en panne dans un établissement de traitement de courrier, on y dépêche, sur-le-champ, une équipe de techniciens pour la remettre en marche. Si un avion est retenu au sol par le brouillard, on y substitue des camions. Quel que soit le problème, le centre de contrôle s'en occupe, sans délai, 24 heures sur 24, 7 jours par semaine.

Un autre engagement : mettre à l'épreuve la qualité de notre rendement.

À la Société canadienne des postes, nous savons qu'il nous faut gagner votre respect. C'est pourquoi nous sommes prêts à mettre à l'épreuve la qualité de notre rendement. Comment? La parole est à Clarkson Gordon, une firme indépendante de vérificateurs. Ils évalueront la fiabilité de notre livraison et publieront les résultats tous les trois mois. Le premier rapport sera disponible au début de l'année 1988.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES
Notre engagement : vous donner un meilleur service.

Même si les positions de fond n'ont pas changé entre Kohl et Honecker La rencontre de Bonn débouche sur des progrès

♦ BONN (AFP, AP, Reuter) - Le dirigeant est-allemand Erich Honecker a exigé hier la pleine reconnaissance diplomatique de son pays par l'Allemagne de l'Ouest et s'est assuré la promesse d'une visi-

te en Allemagne de l'Est du chancelier ouest-allemand Helmut Kohl.

Le sommet de deux jours entre les deux dirigeants allemands a été

marqué par l'insistance de M. Kohl sur une réunification allemande, alors que M. Honecker a nettement rejeté cette idée.

Les deux parties ont toutefois réalisé des progrès dans plusieurs domaines au cours de ce sommet, progrès qui comprennent la signature d'un accord de coopération technique et scientifique.

De plus, le bureau fédéral de la presse à Bonn a déclaré que les Allemands de l'Est ont accepté d'alléger, à compter du 1er novembre, les restrictions sur les journaux, les livres, les disques et les rubans qui peuvent être importés au pays.

Une visite à l'Est

Le chancelier conservateur ouest-allemand Helmut Kohl, après cinq heures de pourparlers sans précédent à Bonn avec le numéro un de l'Allemagne communiste Erich Honecker, a accepté une invitation à se rendre en RDA, à une date et selon un programme qui n'ont pas encore été déterminés.

Les deux Allemagnes amorcent ainsi un mouvement qui pourrait conduire un chancelier ouest-allemand à Berlin-Est, capitale autoproclamée par la RDA et non reconnue par les Occidentaux. Ce faisant, les deux États allemands cessent d'affirmer, notamment dans leur communiqué commun, leurs diver-

gences concernant la « question nationale », c'est-à-dire l'objectif de la réunification qu'elles semblent en passe d'oublier, même s'il est toujours inscrit dans la Constitution de la RFA.

Communiqué commun

Dans leur communiqué commun, les deux républiques allemandes soulignent aussi que « leur histoire commune leur impose des efforts particuliers en faveur de la

coexistence pacifique en Europe ». Elles s'engagent « à contribuer, chacune au sein de son alliance, à une politique visant à réduire les tensions et à assurer la paix ».

« Le capitalisme et le communisme, c'est comme l'eau et le feu », a dit M. Honecker, tandis que M. Kohl rappelait la RDA à la nécessité de « respecter les valeurs de la liberté et de la démocratie », critiquant le Mur et l'ordre de tirer sur

les fugitifs imposé par la RDA à ses garde-frontières.

À la fin des entretiens officiels de M. Honecker à Bonn, trois accords ont été signés. Ils portent sur « l'échange d'informations et d'expériences dans le domaine nucléaire », sur « l'accroissement de la coopération en matière de protection de l'environnement » et enfin sur « la coopération dans les domaines scientifique et technique ».



Le dirigeant est-allemand Erich Honecker accorde une autographe à une fillette de Bonn peu avant la rencontre entre le dirigeant de la RDA et le chef du Parti social-démocrate ouest-allemand Herbert Wehner.

Moscou « libère » cinq autres juifs

♦ MOSCOU (AP) - Cinq Juifs soviétiques à qui on refusait depuis longtemps la permission d'émigrer ont appris hier qu'ils étaient libres de partir, portant ainsi à plus d'une douzaine le nombre de personnes dont les demandes de quitter le pays ont été brusquement approuvées par le Kremlin.

Vladimir Slepak, qui après 17 ans attend toujours un visa de sortie, a révélé que les cinq avaient reçu des appels téléphoniques du Bureau soviétique des visas les informant qu'une autorisation leur serait accordée.

Lundi, les autorités ont informé Iossif Begun, 55 ans, l'un des activistes juifs les plus connus, que lui-même et sa femme seraient

autorisés à émigrer en Israël. Depuis deux semaines, plus d'une douzaine de refusés - des candidats à l'émigration à qui on refuse le droit de partir - ont appris qu'ils étaient libres de le faire.

Begun, un professeur d'hébreu, a essuyé des refus pendant 16 ans, et en février dernier il a été libéré de la prison où il avait passé plus de trois ans à cause de son activisme.

« C'est peut-être un cadeau à l'occasion de la rencontre entre Edouard Chevardnadze, ministre soviétique des Affaires étrangères, et le secrétaire d'Etat américain George Shultz à Washington, ou peut-être s'agit-il d'un changement dans la politique d'émigration du

gouvernement soviétique, de dire Slepak. Nous verrons ».

Les autorités soviétiques ont permis à près de 4.700 juifs d'émigrer cette année, selon des chiffres compilés en Israël. Ceci représente une nette augmentation sur les dernières années, alors qu'environ 1.000 juifs seulement pouvaient partir chaque année. 1979 a toutefois été une année record, avec environ 51.000 départs.

Selon les autorités israéliennes, environ 400.000 des quelque 2,5 millions de Juifs d'Union soviétique veulent quitter ce pays. Environ 260.000 Juifs soviétiques ont émigré en Israël depuis 1967, indiquent les chiffres officiels israéliens.

LE FESTIVAL D'AUTOMNE GRANDE VENTE DE TISSUS

NOUVEAUTÉ 87-88
TRICOT "VIENNA"
150 cm. TRICOT UNI, CÔTELÉ OU TORSADÉ. FACILE D'ENTRETIEN. BLEU, ROSE, CHARCOAL, NOIR...
PRIX BOUCLAIR: 9,99\$ à 12,99\$ m

7⁹⁹ M à **10³⁹** M

ACHAT SPÉCIAL
VELOURS CÔTELÉS
90 cm-115 cm. VASTE CHOIX DANS DIFFÉRENTES LARGEURS DE CÔTELÉS. GRANDE VARIÉTÉ DE COULEURS. IDÉAL POUR VÊTEMENTS SPORT.
PRIX BOUCLAIR: 4,99\$ m

2⁹⁹ M

NOUVEAUTÉ 87-88
TRICOT OUATÉ
"COLLECTION PREMIÈRE"
150 cm. UNI, GRIS CHINÉ OU À RAYURES. ROSE, MENTHE, LILAS, PÊCHE. PRIX BOUCLAIR: 9,99\$ et 14,99\$ m

7⁹⁹ M et **11⁹⁹** M

NOUVEAUTÉ 87-88
VELOURS CÔTELÉS
115 cm. CÔTELÉS FINS ET MOYENS DE TEINTES UNIES OU CÔTELÉS. FINS IMPRIMÉS AUX COULEURS AUTOMNALES. POUR LA CONFECTION DE PANTALONS, JUPES OU VESTONS.
PRIX BOUCLAIR: 5,99\$ et 6,99\$ m

5²⁴ M

PATRON BUTTERICK 5725

ACHAT SPÉCIAL
COTON OUATÉ
150 cm. GRANDE VARIÉTÉ DE COTON OUATÉ UNI À UN PRIX TRÈS ÉCONOMIQUE. COULEURS À LA MODE. LAVABLE À LA MACHINE.
PRIX BOUCLAIR: 5,99\$ m

4⁷⁹ M

NOUVEAUTÉ 87-88
TRICOT JACQUARD
"VANESSA"
155 et 160 cm. TRICOT AUX IMPRIMÉS SAUVAGES POUR LA CONFECTION DE CHANDAILS, ROBES COUTURIER... KAKI, CHARCOAL, VERT... REHAUSSÉ DE NOIR!
PRIX BOUCLAIR: 14,99\$ m

11⁹⁹ M

NOUVEAUTÉ 87-88
TISSU D'ASPECT LAINE "COLONNADE"
150 cm. PIED DE POULE, PRINCE DE GALLES. POUR DES VÊTEMENTS CHAUDS ET CONFORTABLES. VIOLET, ROUGE, FUCHSIA, NOIR, VERT.
PRIX BOUCLAIR: 11,99\$ m

9⁵⁹ M

COTON PERMAPRESS
115 cm. UN CHOIX DE PLUS DE 40 COULEURS UNIES. 65% POLYESTER, 35% COTON. LAVABLE À LA MACHINE.

2⁹⁹ M

ACHAT SPÉCIAL
COTONS, TOILES, CHALLIS... ETC.
10 000 MÈTRES ET PLUS
DES MILLIERS DE MÈTRES DE TISSUS ASSORTIS À UN PRIX TRÈS ÉCONOMIQUE.
PRIX BOUCLAIR: 4,99\$ m

3⁹⁹ M

NOUVEAUTÉ 87-88
GABARDINE ET FLANELLE DE LAINE
140 et 150 cm. 100% LAINE DE HAUTE QUALITÉ POUR DES VÊTEMENTS CHICS. CHOIX DE COULEURS AUTOMNALES.
PRIX BOUCLAIR: 29,99\$ m

20% DE RABAIS

NOUVEAUTÉ 87-88
TISSUS LAINEUX
DES MILLIERS DE MÈTRES
150 cm. POUR TOUTES VOS CRÉATIONS AUTOMNALES. TRÈS GRANDE VARIÉTÉ D'IMPRIMÉS, DE TEXTURES ET DE COULEURS À LA MODE.
PRIX BOUCLAIR: 5,99\$ à 11,99\$ m

4⁴⁹ M à **8⁹⁹** M

TOUS LES PATRONS "BUTTERICK"

50% DE RABAIS!

TOUS LES CISEAUX EN MAGASIN

50% DE RABAIS

EN PLUS:
• BOUTIQUE DE COUTURE REG. 10,00\$ 12 ITEMS DE BASE. SPÉCIAL: 5,00\$
• ANTI-STATIONNE. REG. 4,50\$ SPÉCIAL: 2,38\$

50.000 MÈTRES DE TISSUS VARIÉS À PARTIR DE:
TRÈS GRAND CHOIX DE COTONS, COTONNADES, JERSEYS, ETC. LARGEURS, TEXTURES ET COULEURS DES PLUS VARIÉES.
PRIX BOUCLAIR: 2,00\$ et 3,00\$ m

1⁴⁹ M

La Maison du tissu

Bouclair

VENTE JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE

OU L'IMPORTANT C'EST QUE VOUS SOYEZ SATISFAITS!

• QUÉBEC
365, SOUMANDE, Ville Vanier
681-0644

• STE-FOY
2975, boul. Laurier
653-6780

• TROIS-RIVIÈRES
3650, boul. des Forges
(819) 378-8655

• LEVIS
2, Charles-A. Cadieux
833-4210-4211

• LA CAPITALE
5401, boul. des Galeries
629-8760

• CHICOUTIMI
320, des Segueniers
549-3539

LE MONDE

Le pape entreprend une difficile visite aux USA

♦ WASHINGTON (AFP) - Le pape Jean-Paul II entame demain à Miami une difficile visite de 10 jours aux États-Unis, à la rencontre d'une Eglise catholique pluraliste, indépendante et turbulente à laquelle il entend pourtant bien rappeler son message d'unité sous l'autorité vaticane.

En 1979, lors de son premier séjour aux États-Unis, Jean-Paul II, tout juste élu et peu connu, était devenu « superstar » aux yeux des Américains, toutes religions confondues, qui avaient succombé au charme de ce premier pape polonais, avenant et dynamique.

Huit ans après, les 53 millions de catholiques américains lui réserveront un accueil tout aussi chaleureux. Mais à chacune de ses neuf étapes dans le sud et l'ouest du pays, ainsi qu'à Detroit, ils lui expliqueront de vive voix qu'ils peuvent être bons catholiques sans forcément le considérer comme infaillible et sans partager toutes ses vues conservatrices.

Plus que celle de 1979, cette visite est en effet placée sous le signe du dialogue. Dès son arrivée, demain en début d'après-midi, à Miami, avant même d'être accueilli par

le président Ronald Reagan, Jean-Paul II rencontrera les prêtres qui, de moins en moins nombreux, sont quotidiennement aux prises avec la société de consommation américaine et sa liberté de mœurs.

Prêtres engagés

Aux prêtres et à tous les autres membres (évêques, théologiens, éducateurs, religieuses, laïcs, diacres) d'une Eglise américaine profondément engagée dans cette société, le pape réaffirmera ses positions sur le divorce, l'avortement, le célibat des prêtres ou l'homosexualité.

Des positions controversées aux États-Unis, au sein même de la communauté catholique, qui divisent fidèles et membres du clergé. Des homosexuels proclamant leur droit d'être catholiques et des femmes ce lui à l'avortement ou à la prétrise manifesteront d'ailleurs sur le passage de Jean-Paul II.

Chez les évêques eux-mêmes, les sanctions du Vatican à l'encontre du théologien Charles Curran et de l'archevêque de Seattle, Mgr Raymond Hunthausen, accusés d'être trop « libéraux » en matière de morale sexuelle, avaient suscité des réactions. Une rencontre avec le pape

en mars à Rome avait permis d'apaiser les tensions et de soigneusement préparer sa visite.

Le pape ne parlera toutefois pas que de doctrine aux États-Unis. Dans le sud, à Miami, San Antonio (Texas), Phoenix (Arizona) ou Los Angeles, c'est une Eglise plus « latine », moins prompte à la contestation, qu'il rencontrera. Aux Indiens, aux Noirs, les plus touchés par le chômage, aux Hispaniques qui, légaux ou illégaux, aspirent au rêve américain, il délivrera son message de justice sociale.

Cette seconde visite de Jean-Paul II aux États-Unis aura d'ailleurs une nette coloration hispanique. Les « Latinos » lui rappelleront qu'ils sont l'avenir de l'Eglise catholique aux États-Unis, dont ils constitueront à la fin de ce siècle plus de la moitié des fidèles, et qu'ils veulent y jouer un plus grand rôle.

Quelques moments plus légers rythmeront une visite très chargée: une rencontre très colorée à Phoenix avec 195 chefs indiens, une autre avec les célébrités d'Hollywood à Los Angeles, et une poignée de main avec l'un des « durs » du cinéma, Clint Eastwood, maire de Carmel (Californie). ●



Peut-être 1,000 morts

Des policiers et des volontaires aident des gens à franchir, en se tenant à un fil de fer, un torrent encore gonflé à la suite des pluies qui ont fait brusquement sortir deux importants cours d'eau de leur lit dimanche, dans la région de Maracay, à quelque 60 km à l'ouest de Caracas, au Venezuela. Faute de bilan officiel, les secouristes évaluent le nombre de morts entre 500 et un millier à cause du torrent de boue qui a ravagé la région. Les blessés se comptent par centaines et 20,000 personnes sont sans abris.

Crise d'hystérie collective à Papeete: 6 habitants brûlés

♦ PAPEETE (AFP) - Dix hommes âgés de 20 à 30 ans ont été arrêtés et emprisonnés lundi à Papeete (Polynésie française) pour avoir fait brûler vifs sur un bûcher six habitants de l'île de Faaité (650 km au nord-est de Tahiti), mercredi dernier, au cours d'une crise d'hystérie collective, apprend-on de source judiciaire.

Un magistrat les a inculpés, selon les cas, de coups mortels, meurtre, parricide, complicité de parricide, et coups et blessures volontaires. Ils risquent la réclusion criminelle à perpétuité.

Parmi ces 10 hommes, qui se déclament d'un « mouvement charismatique », se trouveraient deux frères du maire de l'île, qui auraient jeté dans les flammes leurs propres

sœurs. Un autre inculpé a, lui, brûlé sa mère qu'il pensait être possédée du démon. Les trois institutrices du village devaient, elles aussi, être immolées sur le bûcher.

Trois prédicatrices appartenant à un mouvement catholique charismatique, qui avaient séjourné sur l'île de Faaité peu avant le drame, ont été relâchées après 48 heures de garde à vue.

L'affaire n'a été découverte que vendredi dernier, après qu'un médecin en visite sur l'atoll ait prévenu la gendarmerie du drame qui venait de se produire.

Les enquêteurs qui se sont rendus sur place le week-end dernier, ont découvert les cendres d'un bûcher qui avait été érigé sur un

terrain de sport situé à quelque mètres de l'église du village. Quant au médecin légiste, il a découvert dans les cendres quelques fragments d'os humains calcinés.

Les raisons ayant poussé une partie de la population à brûler vives six personnes ne sont pas tout à fait éclaircies, bien qu'un certain lien ait été établi avec le passage des trois prédicatrices prônant une nouvelle manière de vivre la foi chrétienne.

Dès le départ des prédicatrices, un vent de folie semble s'être emparé de certains de leurs disciples se réclamant du « renouveau charismatique », qui ont dressé un immense bûcher pour y jeter ceux qui s'opposaient à leur vision particulière de la foi. ●

Deux inculpés dans une affaire d'enlèvement et de meurtre

♦ KANKAKEE, Illinois (AFP) - Un homme et une femme ont été inculpés hier à Kankakee (Illinois) de meurtre et d'enlèvement, après la mort dans une caisse de bois enterrée à un mètre sous terre de la personne enlevée, Stephen Small, cousin du magnat de la presse américaine Rob Small.

Daniel Edwards a fait une confession complète, après que des témoins eurent identifié sa camionnette près du domicile de Stephen Small. Sa complice présumée, Nancy Rish, l'aurait assisté à toutes les étapes de l'opération.

Stephen Small, 40 ans, a été enlevé mercredi et enterré dans une caisse en bois, dans un endroit isolé. Il est mort de suffocation le même jour, en dépit du tube de plastique qui le reliait à la surface. Selon la police, qui a découvert le corps vendredi sur les indications d'Edwards, la famille était disposée à payer la

rançon d'un million de dollars, mais les instructions enregistrées pour sa remise n'étaient pas audibles au téléphone.

L'adjoint au procureur de l'Illinois, M. Larry Beaumont, a déclaré que la peine de mort serait requise contre les deux accusés. ●

L'ONU ouvrirait bientôt ses dossiers sur les crimes nazis

♦ NEW YORK (NYTNS) - Les documents des Nations unies sur les crimes nazis seront accessibles aux historiens et chercheurs vers la fin de ce mois, a-t-on appris hier de sources officielles.

Selon ces sources, le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, pourrait annoncer cette décision à l'issue de la réunion à laquelle sont conviés les 22 et 23 septembre les représentants des 17 pays membres de l'ancienne Commission sur les crimes de guerre (1943-1948), dont le Canada.

Une telle décision représenterait

une importante victoire diplomatique pour les Israéliens qui demandent depuis des années que l'accès à ces archives ne soit plus réservé, sur une base confidentielle, aux gouvernements des pays membres qui en font la demande.

Il s'agit en tout de quelque 40,000 documents portant sur les activités nazies de plusieurs personnes entre 1943 et 1948. C'est parmi eux qu'on avait découvert l'an dernier celui impliquant l'ancien secrétaire général de l'ONU et actuel président d'Autriche, M. Kurt Waldheim. ●

OFFRE SPÉCIALE

50%

SUR TOUS LES SACS À COSMÉTIQUES VIDAL SASSOON.
Prix réguliers de 5,75\$ à 12,99\$.
Jusqu'à épuisement de la marchandise.

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE QUÉBEC

Velours en vedette

Ensemble en velours à fines rayures, offert en taupe ou caramel, tailles 5 à 15.

Blazer bien épaulé, coupe stylisée à coutures piquées. 85\$

Pantalon avec plis à la taille, soulignée par une élégante ceinture. Style fuseau terminé par un bouton à la cheville. 54\$

Tailleur sport en velours à rayures moyennes, disponible en taupe ou olive, tailles 5 à 15.

Blouson à taille élastifiée au dos, larges revers. 75\$

Jupe étroite à pli ouvert au dos, avec ceinture "canevas". 42\$

À porter avec une jolie blouse en rayonne 100%, motifs "jungle". Rouille/taupefolive, tailles 5 à 15. 46\$

GLENSPORT

norman

Plan de crédit
la Carte
norman

Plan de crédit
la Carte
norman

Chic la classe!

GROS TUBE, structure métallique tubulaire laquée. Grandeur standard lit simple 39" x 74"

Choix de coloris.

3 versions: lit simple PROMOTION 125\$

lit superposé PROMOTION 369\$

lit en "L" petit tube PROMOTION 269\$

zip INTERNATIONAL

Québec, Angle Boul. Henri IV (418) 871 22 21

Lévis, St-David, 677, route Trans-Canada (rte 132) (418) 835 15 73

Les détenus échangés se disent heureux, malgré tout

♦ AMSTERDAM (d'après AFP) - Klaas de Jonge n'a cru à sa libération que samedi soir après avoir eu ses parents au téléphone qui lui ont confirmé que le ministre néerlandais des Affaires étrangères, Hans van den Broek, leur avait personnellement fait part de la nouvelle.

En expliquant à la presse, hier après son arrivée à Amsterdam, comment il a appris sa libération le jour de son 50ème anniversaire, Klaas de Jonge, l'anthropologue néerlandais qui a résidé 780 jours à l'ambassade des Pays-Bas à Pretoria pour échapper à des poursuites pour trafic d'armes au profit du Congrès national africain (ANC-interdit), était visiblement ému et content de retrouver son pays.

Il a toutefois regretté que son épouse Hélène Passtoors, qui possède la double nationalité belge-néerlandaise, soit toujours détenue à la prison pour femmes de Pretoria et « qu'elle n'ait pas fait partie des négociations ayant abouti à un échange global » qui a impliqué l'Afrique du Sud, l'Angola, la France et les Pays-Bas.

Poursuivie pour des délits analogues à ceux reprochés à de Jonge, Mme Passtoors a été condamnée l'année dernière à 10 ans de prison. Français

Pour sa part, Pierre-André Albertini, le coopérant français condamné à quatre ans de prison au Ciskei et qui a retrouvé sa famille hier à Evreux (région parisienne), a estimé que sa libération s'expliquait « principalement » par « le mouvement populaire » qui s'est développé en France autour de son cas.

Albertini a réaffirmé ne pas être membre du Parti communiste français qui avait fortement participé à la campagne pour sa libération mais qu'il approuvait le rôle de ce parti contre la politique d'apartheid.

Il a affirmé avoir reçu peu d'informations au cours de sa détention qui a duré près de 11 mois et appris sa libération lundi à 11 heures lorsque les responsables de la prison sont venus lui dire de revêtir ses vêtements civils. Il a indiqué que ses conditions de détention avaient été « difficiles » et qu'il avait été « maltraité » peu après son arrestation. Sud-Africain

De son côté, le major Wynand du Toit, l'officier sud-africain libéré lundi à Maputo dans le cadre du vaste échange de prisonniers ayant

Nicaraguayens remis en liberté

♦ MANAGUA (AFP) - Les autorités nicaraguayennes ont remis hier au sénateur démocrate américain Tom Harkin le directeur de la commission permanente nicaraguayenne sur les droits de la personne, M. Lino Hernandez, et Alberto Saborio, président de la Chambre des avocats.

Tous deux avaient été condamnés à 30 jours de prison pour l'organisation d'une manifestation de l'Alliance pour la coordination démocratique (mouvement d'opposition), le 15 août, interdite par les autorités de Managua.

Le département d'État américain avait loué le « courage » de deux opposants nicaraguayens qui avaient entrepris le 26 août une grève de la faim pour protester contre leur incarcération.

touché au total 136 personnes, a été accueilli en héros, à son arrivée en Afrique du Sud.

Maigre, les traits tirés, le major du Toit, 29 ans, est sorti de l'avion personnel du président Pieter Botha

lundi peu avant minuit, accompagné du ministre sud-africain des Affaires étrangères, M. « Pik » Botha.

« C'est le plus beau jour de ma vie », a déclaré le major lors d'une conférence de presse au domicile

du président Botha, qui l'avait accueilli en compagnie de son épouse, du ministre des Affaires étrangères et du ministre de la Défense, le général Magnus Malan.

L'officier sud-africain avait été

capturé par l'armée angolaise en mai 1985 lors d'un raid sud-africain contre les installations pétrolières de l'enclave de Cabinda.

Autres otages

Enfin, l'UNITA, le mouvement

d'opposition armée angolaise de Jonas Savimbi, a annoncé hier la capture, près de Luanda, de trois coopérants suédois dont l'un aurait été « légèrement blessé ».

VENTE JUSQU'AU
15 SEPTEMBRE

Une fenêtre signée...

Bouclair

La Maison du tissu

OÙ L'IMPORTANT C'EST QUE VOUS SOYEZ SATISFAITS!

TOUS LES STORES

VERTICAUX ET HORIZONTAUX
SUR MESURE

À DES PRIX FANTASTIQUES

DANS DES MARQUES RÉPUTÉES TELLES QUE:

- LEVOLOR
- DRACO
- LOUVERDRAPE
- VERTICO
- BERGEMONT

— EXEMPLES DE PRIX —
SUR

VERTICAUX "LEVOLOR"
SUR MESURE 3 1/2" COURBÉ, en P.V.C.

48" x 48" **57⁶⁰**

60" x 48" **69⁶⁰**

60" x 60" **76⁴⁰**

NOUS AVONS UN STORE
À VOTRE MESURE!

SERVICE DE DÉCORATION À DOMICILE GRATUIT

MARCHANDISE AU MÊME PRIX QU'EN MAGASIN!

STORES HORIZONTAUX

EN MAGASIN
BLANC - IVOIRE - GRIS

P.V.C. (VINYLE)	ALUMINIUM
24" x 45" 7⁹⁹	18" x 45" 12⁴⁹
36" x 45" 15⁹⁹	36" x 45" 24⁸⁹
48" x 45" 21²⁹	48" x 45" 32⁹⁹
27" x 64" 17¹⁹	27" x 64" 26⁴⁹
40" x 64" 25¹⁹	40" x 64" 39¹⁹
48" x 64" 30²⁹	60" x 64" 58⁵⁹

BIEN D'AUTRES GRANDEURS DISPONIBLES

DOUILLETES

VASTE CHOIX DE COULEURS ET DE MOTIFS

SIMPLE **44⁹⁹**

DOUBLE **54⁹⁹**

QUEEN **64⁹⁹**

TOUTES LES DENTELLES EN MAGASIN

DE TOUTS LES STYLES POUR TOUTS LES GOÛTS. GRAND CHOIX DE DENTELLES AU MÈTRE OU EN PANNEAUX. TRÈS BELLE QUALITÉ.

AINSI QUE TOUTS LES ÉCHANTILLONS:
"PARO" et "ROSEDALE"

25% DE RABAIS

• QUÉBEC
365, SOUMANDE, Ville Vanier
681-0644

• STE-FOY
2975, boul. Laurier
653-6780

• TROIS-RIVIERES
3550, boul. des Forges
(819) 376-8655

• LEVIS
2, Charles-A.-Cadieux
833-4210-4211

• LA CAPITALE
5401, boul. des Galeries
628-8760

• CHICOUTIMI
326, des Saguenéens
549-3535

École de Danse JACQUES DUVAL

De la danse pour tous les goûts!

Les cours débutent bientôt.

INSCRIVEZ-VOUS: 664-1010

A YEZ DU NERF!

TenniSport, le club où un service en attire un autre!

Vous aimez le tennis, vous avez débuté cet été vous avez envie de vous amuser, de vous détendre ou d'apprendre en toute simplicité?

Vous avez trouvé! Abonnez-vous à TenniSport, pour aussi peu que

16.99 \$ mois*

* Sur base annuelle

CHOISISSEZ LE CLUB LE PLUS ACCESSIBLE! SPÉCIAL NOUVEAUX MEMBRES

pour **35.00 \$** seulement

Obtenez 6 heures de cours et devenez membre à TenniSport pour un mois.

TenniSport c'est aussi des partenaires, 12 courts disponibles, un restaurant-bar, des salons de détente, une garderie, des vestiaires spacieux, des saunas, un service de serviettes et une foule d'activités. Sans oublier nos pros, les meilleurs à Québec sous la direction de Richard Legendre.

TenniSport ce n'est pas que de la publicité!... parlez-en à nos membres!

Le tennis

Club tenniSport

• Nautilus
• Workout
• Tennis
• Badminton, racquetball, squash

C'est bien connu!

Club TenniSport, 4280 Boul. Hamel 872-0111

Prix en vigueur du mardi
8 septembre au samedi
12 septembre 1987
inclusivement.

STEINBERG

en toute fraîcheur

"ON LES REÇOIT TOUT FRAIS POUR VOUS!"



"SI FRAIS QU'ON Y GOÛTERAIT!"

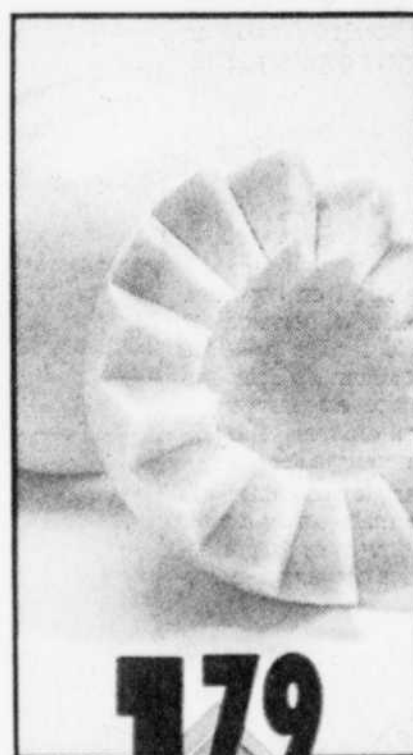
NORMAND ALLAIRE

SOPHIE GIARDINA



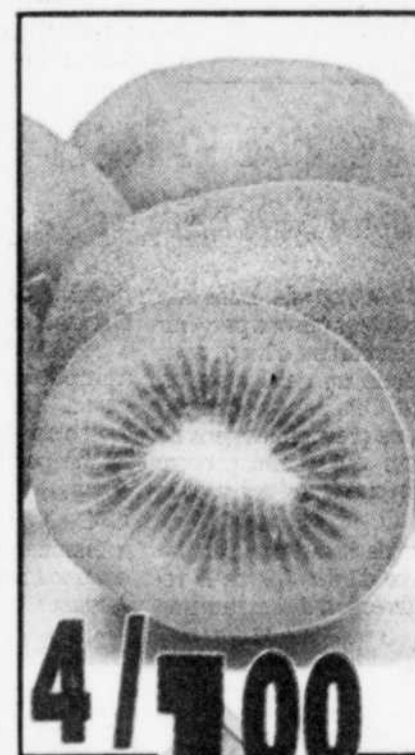
RAISINS VERTS SANS PÉPINS THOMPSON
RAISINS ROUGES SANS PÉPINS
FLAME
RAISINS NOIRS - RIBIER
DE LA CALIFORNIE - PRODUIT DES E. U.
CANADA N° 1

88¢ / lb **194** / kg



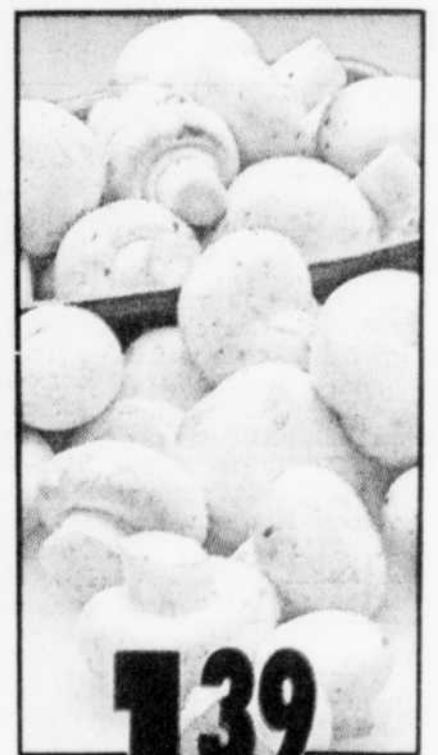
179

MELONS
HONEYDEW
DE LA CALIFORNIE
PRODUIT DES E.-U.
GROSSEUR 8



4 / 100

KIWI
PRODUIT DE LA
NOUVELLE-ZÉLANDE
GROSSEUR 42



139

CHAMPIGNONS
DE CULTURE
CANADIENNE
1 CHOPINE



Les articles annoncés sur cette page sont en réclame aux supermarchés situés dans la ville principale de diffusion de ce journal et sa proche banlieue. Les conditions climatiques peuvent influencer la quantité et la qualité de nos approvisionnements en fruits et légumes. Cependant nous tenons à vous garantir en tout temps le meilleur choix offert sur le marché. Pas de garantie de prix sur certains articles non alimentaires. Il se peut également que certaines illustrations soient prises à titre indicatif seulement et ne correspondent pas exactement à l'article annoncé. Le détaillant affilié peut vendre à un prix inférieur. Pas de vente aux marchands. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Le texte prévaut en tout temps. Si un supermarché est à court d'un produit annoncé, veuillez demander un bon de garantie au comptoir d'information.